



Le
LIEN

ORGANE MENSUEL
DE LA
COMMUNAUTÉ
DE TRAVAIL
MARCEL BARBU

L E BONHEUR. *Il est inutile de le chercher, sinon dans la chaleur des relations humaines. Nos intérêts sordides nous nuisent. Les camarades seuls nous tirent par la main et nous délivrent.*

Antoine de ST-EXUPÉRY.

EN VENTE :
A LA COMMUNAUTE DE TRAVAIL MARCEL BARBU
41, Rue Montplaisir - VALENCE
C.C.P. Paris 4016-54

Le "LIEN"

Le numéro 30 francs
Abonnement un an . 350 francs

L'AVENIR DE COMBOVIN

Le numéro 5 frs - Abonnement un an 60 frs

DES HOMMES LIBRES

« La vraie démocratie du travail est possible puis-
qu'elle existe et cela, en France. »

L'exemplaire : 55 francs — franco : 60 francs

SOMMAIRE

POUR QUE VIVE LA FRANCE !

BREF HISTORIQUE.

CONDITIONS ECONOMIQUES DE L'ESSAI COMMUNAUTAIRE.

DOCUMENTS STATISTIQUES :

Composition de la Communauté ;

Feuille de rémunération de Janvier 1946.

ACTE DE CONSTATATION DE LA COMMUNAUTE DE TRAVAIL.

QUELQUES TEMOIGNAGES.

POSITIONS :

Dans notre Communauté ;

Différence entre la Communauté et les usines capitalistes.

PROJETS DE LOIS COMMUNAUTAIRES :

Présentation ;

Projet de loi sur les Communautés de travail ;

Projet de loi portant création d'un Conseil National Communautaire
et d'une Ecole Nationale de Cadres Communautaires.

Projet de loi tendant à permettre la transformation des entreprises
anciennes en Communauté de Travail.

Nous comptons sur tous nos lecteurs pour répandre cet ouvrage qui est la
documentation de base sur la Communauté, et pour faire signer la pétition
qu'il contient.

Faites-nous connaître d'urgence ceux de vos amis susceptibles d'être
intéressés.

SOUS PRESSE :

LA RÈGLE

de la Communauté de Travail (Commentée)

Entretiens Philosophiques donnés aux membres
de la Communauté.

“LE LIEN”

Organe de la **Communauté de travail Marcel BARBU**
41, rue Montplaisir, VALENCE - Tél. 4-42

SOMMAIRE

COMPAGNES ET COMPAGNONS M. BARBU

PREMIER CONTACT ROGER DU TEIL

LA VIE A MOURRAS ANNETT

CHEZ NOUS : *Equipe Berceau — Jeunes Ménages. Nouvelles promotions. — En stage. — Départs. — Conférences.*

GROUPES DE QUARTIER : *Groupe Polygone. — Groupe Jean Donguy.*

LE METIER : *Industriel.*

TOUTE LA VIE : *Notes du Service Social. —*

VIE PHYSIQUE : *Equipe Sports* : Les Jeux Olympiques : WOLF. — Le canotage : PLENT. — *Equipe Coopérative* : On pense à vous, Mesdames ! — Comptant ou pas comptant ? — **LA VIE INTELLECTUELLE** : *Equipe Instruction Générale* : La Théorie : Histoire du Travail : FARGIER. — *Equipe Bibliothèque* : Nouvelles acquisitions. — Livres parus. — « L'Espoir » : R. PAGON. — *Equipe Journal* : Quelques tuyaux : R. BROZILLE. — Brossons-nous le nez : L'EQUIPE. — Je suis

SOMMAIRE

(SUITE)

d'accord : G. RIBY. — **LA VIE ARTISTIQUE** : *Groupe Musique* : Théorie : La Renaissance : R. LUDOT. — *Groupe Photo* : Théorie : Comment se servir de son appareil : CHAMPEL. — **LA VIE SPIRITUELLE** : *Equipe Catholique* : Culture et Révision de vie : QUEVREUX. — *Equipe Humaniste* : Méthode nouvelle : R. BROZILLE. — *Equipe Matérialiste* : Le problème de la liberté. — **LA VIE SOCIALE** : *Equipe Contre-Effort*. — *Equipe Solidarité*. — *Equipe Instruction Civique* : Congrès de la Reconstruction Economique : SYLVESTRE. — Congrès national des Comités d'entreprise : DE CARLI et COURTIAL. — *Equipe Familiers* : La Garderie d'Enfants. — Un stage à l'U. P. de St-Cloud : DENISE BOUVET. — *Equipe Loisirs et Culture* : Première Sortie. — *Groupe Déportés et Internés* : Un an après : J. ALLEMAND. — **LA VIE PROFESSIONNELLE** : *Equipe Méthodes et Moyens* : Les Cours de Technologie. — Théorie : Découpage, étampage : ABRAHAM.

REGARDS SUR LE MONDE : *La femme, l'enfant, la famille en U.R.S.S.* : MERMOZ.

RECITS : *Le Sabordage de Toulon* : R. MANINET.

LIBRES PROPOS : *Notre pâture cinématographique* : MERMOZ FILS. — *Propos d'un Mourassien impénitent* : ANNETT. — *Les petites aventures de la Communauté* : J O B. — *En correctionnelle* : Le Frère.

NOTRE RAYONNEMENT : *Action politique : de l'Assemblée Constituante* : M. BARBU. — *Chez les étudiants de H.E.C.* : PFEIFFER.

Compagnes et Compagnons

Je ne veux pas qu'il soit dit que je laisserai passer ce "Lien" sans vous dire un petit mot.

Vous comprendrez facilement que je ne cherche pas une excuse quand je vous dis que les exigences de ma nouvelle vie, de l'intense effort de propagande auquel nous nous livrons actuellement, ne m'ont pas permis de vous faire un long article. Que l'Equipe "Journal" me pardonne !

D'ailleurs, les comptes-rendus verbaux que je vous fais chaque semaine vous permettent de suivre mon action.

Surtout, les gars, que notre Communauté marche bien. Notre histoire scandalise, étonne, intéresse. Vous recevez de nombreuses visites, de nombreux stagiaires. Ne les décevez pas.

Mais ce que je vois lors de mes courts passages à Valence me rassure. Ça marche bien, continuez !

MARCEL BARBU.

Premier Contact

On me demande de dire dans le « Lien », ce qu'après un premier contact, je pense de la Communauté. Ce contact est bref : six semaines, et par intervalles. C'est peu, surtout pour un homme qui a coutume d'approfondir les questions, et qui n'aime pas s'engager à la légère !

Pourtant j'accepte, et pour deux raisons : La première est que ces quelques contacts ont amené, entre la Communauté et moi, une communion qui m'a livré « par l'intérieur » son climat spirituel qu'une étude par l'extérieur aurait mis des mois à me faire comprendre. La seconde est que, si j'attends davantage, et à cause de cette communion même, je serai à ce point spirituellement incorporé que mon témoignage risque de n'avoir plus alors une objectivité suffisante.

Je m'aperçois que je viens d'indiquer déjà mon premier sentiment : celui d'un accord profond sur tous les plans et d'une exceptionnelle compréhension de part et d'autre. A vrai dire, j'aurais dû le prévoir. Dans le domaine que les circonstances de la vie m'avaient assigné, j'avais, en effet, depuis des années, mené, par la plume et par l'enseignement, un combat parallèle à celui que Marcel BARBU soutenait victorieusement sur le plan de l'action et de la réalisation. Lorsque, pour la première fois, en novembre dernier, je l'ai entendu exposer et défendre son œuvre, j'ai éprouvé une émotion profonde à voir qu'un homme avait pensé, lui aussi, et mieux encore réalisé dans le concret, ce que j'avais moi-même pensé mais sans grand espoir. Je savais donc, en venant à Valence, que je serais d'accord sur les principes qui régissent la Communauté, puisqu'ils étaient aussi les miens.

« Il faut retrouver l'homme » avais-je crié en vain à tous les échos. Et je voyais ici la valeur humaine posée à la base, l'individu remplacé par la personne.

« La spécialisation fragmente l'homme moralement, s'oppose à son épanouissement » avais-je écrit tout au long d'une thèse qui avait causé quelque scandale. Et je trouvais ici le contre-effort, qui combat et compense la spécialisation indispensable pour la production.

« La Justice est faussée parce qu'elle juge l'acte, alors qu'elle devrait juger l'homme » avais-je affirmé jusque dans une Assemblée légiférante. Et je trouvais ici un Tribunal qui juge l'homme et non l'acte, qui a deux poids et deux mesures, ce qui est la véritable égalité car un Kg d'or n'est pas un Kg de plomb. Car, comme l'écrit Nietzsche, « c'est l'homme qui rend précieux un acte et non un acte qui rend précieux un homme ».

« On ne bâtit rien sur la haine et tout sur l'Amour » répétais-je chaque jour à mes étudiants, à mes élèves. Et je trouvais ici une morale commune dont le premier principe est : « Tu aimeras ton prochain ». Précepte qui, en lui seul, contient tous les autres.

« La véritable liberté n'est pas un donné, mais se gagne par un effort volontaire » avais-je toujours affirmé. Et je trouvais ici que toutes les dispositions étaient prises pour assurer à chacun la possibilité d'échapper à l'esclavage et de devenir un « homme libre ».

« La philosophie est une manière toujours plus profonde de vivre et de penser qui peut être enseigné à tous » avais-je toujours soutenu. Et je trouvais ici — avec quelle émotion — un auditoire de compagnons littéralement passionnés par les horizons que j'essayais de leur ouvrir, et se haussant, de semaine en semaine, par des notions pourtant difficiles, à un sentiment plus aigu de leur personnalité.

Il était donc normal qu'en franchissant le portail de cette enceinte étroite et pourtant immense par ce qu'elle contient, je me sente spirituellement « chez moi ».

Mais les principes sont une chose. leur application en est une autre, et la Communauté sait et professe elle-même que nulle application ne peut prétendre à incarner les principes dans leur perfection ; qu'au demeurant une Communauté est un être vivant qui se développe et évolue dans un continué devenir. Etre fixe est contraire à la vie, et mieux vaut savoir qu'on n'a pas atteint la perfection et y tendre, que se l'imaginer sans l'avoir atteinte et s'arrêter là.

C'est dans cet esprit que j'ai commencé d'examiner les moyens mis en œuvre, la façon dont ils sont utilisés, la manière dont les compagnons réagissent. J'entends dans les domaines intellectuels et spirituels, les seuls où j'ai quelque expérience.

Se cultiver et s'approfondir exige du temps. Neuf heures en moyenne par semaine constituent un temps suffisant pour des adultes ayant déjà le sens de la vie, à condition qu'elles soient bien réparties et bien utilisées.

La répartition des heures de culture est ici chose délicate. Les nécessités de la production priment évidemment. Peut-être peut-on penser que dans une époque où l'économie se sera assagi, une alternance plus régulière du travail productif et de la culture pourra être utilement recherchée. On se repose volontiers d'un genre de travail sur l'autre.

L'utilisation de ces heures me paraît actuellement judicieuse quant aux matières enseignées. Peut-être certains programmes me semblent-ils un peu chargés au détriment d'autres qui constitueraient des disciplines de pensée plus utiles d'une façon générale, et je regrette que les mathématiques si nécessaires pour apprendre à raisonner aient maintenant disparu. Mais sans généraliser à l'excès, car je n'ai pas encore eu la possibilité d'examiner tous les enseignements, j'ai l'impression d'une tendance au dogmatique qui ne cadre pas avec les besoins réels des Compagnons. Il ne s'agit pas de leur faire absorber passivement des notions nouvelles. Ce qu'ils demandent c'est d'être mis en mesure d'approfondir, de clarifier, et surtout d'exprimer avec précision leur pen-

sée. Seuls des exercices actifs peuvent le leur permettre. Pas une « classe » ne devrait avoir lieu sans qu'ils soient mis à même de parler, de rédiger ou de discuter eux-mêmes. Les maîtres interviennent pour les amener à préciser, à définir, à rester dans la question. Combien de malentendus, de discussions vaines et irritantes seront évitées lorsqu'ils auront acquis cette précision, cette clarté dans l'expression. Combien de complexes d'infériorité disparaîtront lorsqu'ils n'auront plus peur d'être gauches et maladroits à s'exprimer. Combien, dans les ménages même, d'occasions de mésentente seront supprimées, lorsque mari et femme sauront exactement ce dont ils parlent, et pourront s'apercevoir qu'ils se sont mal compris.

Ceci m'amène à la question des femmes, chez qui j'ai pu constater une légère tendance à la « résistance ». Si elles laissaient leurs maris et bientôt leurs enfants s'élever, sans faire effort pour les suivre, elles ne tarderaient pas à se trouver isolées dans leurs ménages. Les suites en seraient fâcheuses pour la cohésion de la famille. L'esprit même de la Communauté exige que tous s'élèvent ensemble et accèdent tous ensemble au degré plus profond d'humanité qui est le but commun. Je rêve pour la Communauté qui en aura bientôt besoin, d'une école en symbiose avec elle, c'est-à-dire, non pas isolée, mais mêlée à elle, où enfants et parents boiraient à la même source et qui recevrait elle-même de la Communauté la substance vitale qu'elle lui renverrait spiritualisée — qui serait le cœur de cet organisme vivant.

La bibliothèque est l'outil essentiel de la culture. Elle doit apporter à chacun la nourriture intellectuelle et spirituelle qui lui est nécessaire. A condition, bien entendu qu'il prenne cette nourriture. Il me semble qu'il règne dans ce domaine un certain flottement. Beaucoup de livres sont dehors, mais ils y sont depuis longtemps. Avec des repas trop espacés on crève de faim ! Il m'apparaît que la lecture régulière et approfondie d'un livre par mois ne demande pas à chacun — si fatigué qu'il soit par son travail productif — un effort excessif, et que cet effort devrait être concrétisé par un court résumé du livre, résumé obligeant précisément le lecteur à exposer brièvement et clairement une pensée claire. En revanche, c'est à l'équipe Bibliothèque, convenablement guidée qu'il appartiendra de conseiller les compagnons sur le choix des livres à lire. Cela nécessite qu'elle les connaisse bien et puisse discuter leurs besoins du moment. Un livre lu à propos peut orienter une vie.

Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de s'exagérer la portée de ces quelques remarques. Lorsqu'on a pu, comme je l'ai fait constater l'état moral et spirituel de la Communauté, sentir l'adhésion profonde de chacun à tous et à l'esprit commun, à l'âme commune, voir la transparence des compagnons l'un pour l'autre, on se dit que les résultats sont déjà étonnants, et que, par des retouches discrètes et progressives aux modalités d'application la Communauté arrivera, petit à petit, à les rendre plus beaux encore, et à porter à la face du pays, un témoignage riche de promesses.

Roger du TEIL.

La Vie à Mourras

Drôle de vie, ces jours-ci, sous la neige et dans le brouillard. Impossible de travailler dehors, mais à l'intérieur, on s'installe, et on prépare les semailles.

La maison s'achève : Laurier a fini les plafonds ; on enduit les murs des chambres et depuis quinze jours les cheminées fument. Il faut sécher la maçonnerie et rendre les chambres habitables le plus vite possible. Elles sont d'ailleurs déjà habitées, ces chambres. On y couche à 3, à 4... ; comme on peut, où l'on peut. Et la bonne humeur règne partout, le travail avance, et chacun est fier de son effort.

A la cuisine, Madame Laurier s'affaire plus que jamais. Elle a maintenant une aide du contre-effort : ce n'est pas de trop. On est 25 à table, et qui mangent ! Il faut bien ça pour compenser l'éloignement et les difficultés de la vie de là-haut.

Les animaux sont tous réunis à Mourras depuis huit jours, les bœufs dans la nouvelle écurie, où Romain et Valli montent un parc pour les chèvres, dans un coin, en attendant mieux.

Roux prépare un atelier de réparation, et soigne son tracteur, qui n'attend que le beau temps pour se remettre à ronfler.

Vial s'occupe des semences, des sacs, des engrais...

Cellier nous a quittés le 2 mars : sa bonne mine fera réclame, nous en sommes sûrs, pour le bon air et la bonne chère de Mourras. La fin de son séjour n'a pas été un repos complet pour lui : il a été mis à toutes les sauces et nous a bien rendu service.

Déjà on nous annonce un nouveau malade à retaper : Marie arrive pour passer trois mois au grand air. Il en aura...

Le chantier s'achève, mais, pour nous les gros travaux vont commencer : 15 hectares de céréales à semer, et 6 hectares de pommes de terre. Heureusement, on nous a promis que la planteuse de pommes de terre arrivera à temps.

Puis il reste environ 9 hectares à labourer ; 8 jours de travail normal pour le tracteur. Mais nous sommes installés sur place. main nant, et perdrons moins de temps à courrir entre St-Raymor et Mourras.

On n'a pas le temps de s'ennuyer, à Mourras...

8 Mars 1946.

ANNETT.

CHEZ NOUS

EQUIPE « BERCEAU »

L'Equipe « Berceau » salue avec joie la naissance de :
Michèle ROMAIN, née le 10 mars 1946, à Guilherand (Ardèche).
Toute la petite famille est en bonne santé.

JEUNE MENAGE

Nous sommes heureux de vous faire part du mariage de notre camarade Robert SEGUIN, avec Mademoiselle Ginette ROCHE.
Le mariage a eu lieu le 15 mars, à Valence.

NOUVELLE PROMOTION

Mlle BEAUD Claire, le 25 Février, au Terminage ;
Mme AMADIEU, échelon « Cité » ;
M. MONTEYREMAR, le 1^{er} Mars, au Terminage ;
M. MAURIN Robert, le 18 Février, à la Mécanique ;
M. REBOULET Robert, le 21 Février, à la Mécanique ;
M. MARECHAL Louis, le 4 Mars, au Terminage.
M. THOMAS Albert, le 11 Mars, au Terminage ;
M. AUBESPIN Norbert, le 11 Mars, au Terminage ;
M. PINTER Louis, le 11 Mars, au Terminage ;
M. AMADIEU, à la Mécanique.

Compagnons : par décision du Conseil général du 16-3-46 :
M. BONNARDEL ; Mme BONNARDEL ; Mlle SALLIER ;
M. THOMAS ; Mme THOMAS (dont la vocation est l'enseignement continuera à assurer son service hors de la Communauté).

Apprentis-Compagnons : Mlle SPORTELLI ;

Ne sont pas reçus : MM. RIFFARD : repassera devant le Conseil dans un mois ; CEELIER, repassera devant le Conseil dans six mois.

A revoir : M. MATOSSIAN.

EN STAGE

M. TRENTESSEAU d'« Economie et Humanisme » est en stage à la Mécanique.

DEPARTS

- M. PIN, stagiaire, demeure trop loin ; il a dû nous quitter.
M. COQUS, stagiaire, pour raison de famille.
M. MONY, qui a terminé son stage le 1^{er} Mars.

CONFERENCES

M. Naillod, président de l'Union du Sud-Est des Syndicats chrétiens, est venu nous faire un exposé sur la C. F. T. C. Ne pouvant tout développer en une heure, M. Naillod a dû condenser au maximum son exposé.

Nous avons pu tout de même lui poser quelques questions, notamment sur les nationalisations, l'unité Syndicale clandestine de la C. F. T. C. et son plan de réformes économiques.

M. Armand nous a exposé le fonctionnement des P. T. T. Sujet digne d'intérêt Regrettons seulement que la discipline de l'horaire n'ait pas permis au conférencier d'entrer plus profondément dans les détails pratiques, comme l'utilisation du télégraphe et du téléphone.

M. du Teil nous a parlé de la Psychanalyse, sujet ardu, mais qui a vivement intéressé toute la Communauté. Le secret de M. du Teil c'est de nous faire part de choses assez abstraites avec des termes qui nous sont familiers. Il y est fort bien arrivé.

Maitre Durand nous a parlé des impôts : sujet difficile, mais très intéressant par son opportunité. Y verrons-nous plus clair, et notre feuille d'impôts sera-t-elle reçue avec plus d'égards ! Espérons-le. Maître Durand a fait son possible pour nous rendre M. le Percepteur plus sympathique.

M. Beaudouin est venu nous parler de l'évolution du Théâtre à travers les âges.

Regrettons que le manque de temps ne lui ait pas permis de nous parler plus en détails des essais de Daste, Dullin, Baty, Jouvet, etc....

Peut-être aurait-il été bon que notre conférencier fasse bénéficier son exposé de la stylisation qui doit relever le niveau du théâtre Français.

APRES LA « NOCE »

Madame et Monsieur ROUX
Madame et Monsieur ALLEMAND
Madame et Monsieur SEGUIN

sont heureux de remercier tous les membres de la Communauté pour le chic souvenir qui leur a été offert à l'occasion de leurs mariages.

DERNIERE MINUTE

Naissance de : Alain BARTHELOT, le 21 mars 1946.

Il est très heureux, paraît-il, de faire partie de notre Communauté.

DANS LES GROUPE DE QUARTIER

GROUPE POLYGONE

Nous avons laissé de côté la règle et la préparation des Journées d'études, pour fêter ce jour-là : Mardi-Gras.

Pas d'absents, car chacun tenait à être là, pour la dégustation des « bugnes », petits gâteaux et autres friandises. Un bon petit vin vieux pour nous tenir en appétit, des chansons, de la joie dans tous les cœurs... et c'est tout ce qu'il faut pour passer une excellente soirée, et rien de tel pour sceller l'amitié.

GROUPE Jean DONGUY

Le groupe St-Jacques devient le Groupe Jean DONGUY, en souvenir de notre cher camarade mort en déportation.

LE MÉTIER

I. — Dans les Ateliers

— Tout doucement notre nouvelle sableuse se met au point. Un montage spécial nous permettra de sabler en grande série.

— Nous devons faire de nouvelles équipes sur les tours à la mécanique, si nous voulons augmenter encore notre production. Patience, des tours vont bientôt arriver.

— Attention, Chefs d'Equipe, l'embauche de nouveau personnel demande à ce que vous surveillez de plus près la fabrication, et plus spécialement le travail des nouveaux.

II. — Fabrication

31.002.....	15.900
31.005.....	1.800
30.131.....	668
31.102.....	73
Total	18.441

ACTIVITES EXTERIEURES

Le Conseil Général a admis le principe d'activités dans des groupements extérieurs à la Communauté et qui seraient appréciées comme les activités intérieures.

Première application de ce principe : désormais chaque mois le Conseil Social attribuera une note sur 100, cumulable avec les notes d'équipes, à ceux qui sont **responsables** de groupes, sociétés, syndicats, sections de partis, à l'extérieur.

LA VIE PHYSIQUE

SECTION PHYSIQUE

La Section Physique est fondée depuis le 15 Février. Elle comporte l'Equipe « Sports », et l'équipe « Hygiène-Santé ».

L'Equipe « Coopérative » en a été détachée provisoirement, ses préoccupations actuelles étant d'un ordre beaucoup plus commercial que médico-physique.

La Section a pour responsable Courtial. C'est à lui que l'on doit s'adresser pour toutes les questions concernant ces deux équipes.

Le Service Social assure le Secrétariat, et aussi les tâches que son travail professionnel rend impossible au Chef de Section.

EQUIPE : SPORTS

Bénistand a démissionné de ses fonctions de Chef d'Equipe, afin de pouvoir davantage se consacrer au groupe Théâtre.

C'est Courtial qui le remplace pour le moment au moins.

LA THEORIE

LES JEUX OLYMPIQUES

Qu'est-ce que cette grandiose assemblée ? Pourquoi et comment existe-t-elle ? Qui en a conçu l'idée ? Quel est son but ?

Ce sont là des questions que certains d'entre nous se sont posées, aussi en voici des réponses.

On appelait « Jeux Olympiques » dans l'ancienne Grèce, des concours de force et d'adresse physique célébrés tous les quatre ans en l'honneur de Zeus (qui porte aussi le nom de Jupiter), Dieu suprême de la mythologie. Les jeux avaient lieu dans l'enceinte sacrée d'Olympie. Durant douze cents ans, à partir de l'an 776 avant J. C. ils furent célébrés régulièrement. Peu à peu la tradition se perdit.

Ce n'est qu'en 1896 qu'un Français, Pierre de Coubertin, eut l'idée de les ressusciter, sinon dans la tradition antique, du moins dans leur esprit. C'est-à-dire que durant le laps de temps qui s'écoulerait entre leur ouverture et leur fermeture, on réunirait le plus grand nombre possible de nations pour établir une fraternité entre elles, pour leur apprendre à se mieux connaître les unes, les autres. Le but était très noble, et c'est la fierté de la France que d'avoir été le pays qui lança le projet.

Le premier pays qui organisa les Jeux Olympiques modernes fut naturellement la Grèce, leur berceau séculaire. On choisit l'endroit même de la légende, soit le stade panathéique d'Athènes reconstitué expressément. Quatre ans plus tard, Paris fut le lieu de la rencontre à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. En 1904, les Jeux émigrèrent aux Etats-Unis, à St-Louis. En 1908, on les disputa à Londres. En 1912, ce fut à Stockholm. Pour 1916, on avait choisi Berlin mais, hélas, en 1916, la guerre faisait rage !

Les « Jeux Olympiques » reprirent en 1920 avec Anvers (Belgique) pour Théâtre. En 1924, on les organisa à Paris, en 1928, à Amsterdam (Hollande), en 1932, à Los Angeles (Etats-Unis) et en 1936, à Berlin. En 1940, les Jeux devaient avoir lieu dans un des cinq pays suivants : Japon, Italie, Finlande, Espagne et Suisse, mais nous étions en guerre, aussi n'eurent-ils pas lieu.

Il faut souhaiter que les « Jeux Olympiques » reprennent bientôt car c'est un grand honneur et une promesse de gros profits que d'être admis à les organiser. On peut considérer ces manifestations sportives comme une véritable Exposition Universelle du Muscle. Voici la liste des épreuves que l'on y dispute : l'athlétisme, le pentathlon moderne (combinaison de cinq sports qui sont : la course à pieds, le tir, l'équitation, l'escrime et la natation) spécialement réservé à des équipes militaires ; la lutte, la boxe, les poids et haltères, le hockey, le football, le rugby, la balle à la main, la balle au panier, le polo à cheval, les sports équestres, le cyclisme sur la route, l'escrime, le yachting, l'aviron, le pagayage, la natation, le water-polo, les plongons, et la gymnastique.

Et voici pour terminer le texte du fameux olympique que le meilleur athlète du pays qui organise les Jeux proclame, au nom de toutes les nations participantes :

« Nous jurons que nous nous présentons aux Jeux Olympiques « en concurrents loyaux, respectueux des réglemens qui les régissent, et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque « pour l'honneur de nos pays et la gloire du Sport. »

WOLFS.

LE CANOTAGE

L'Equipe « Sport » pense, dans quelque temps, démarrer un groupe de Canoétistes, qui, après avoir fait son éducation à la pagaie, s'élancera au milieu des rapides.

Origine du Canadien. — Le canot canadien est en bois. Son

origine se retrouve chez les Indiens du Nord Canadien qui le construisirent avec l'écorce de bouleau, bien galbée, assez large et profonde ce qui lui donne des qualités nautiques remarquables.

Les joies du Canoë. — C'est un des sports les plus captivants. Il mêle l'émotion sportive au charme des yeux et de la vie au grand air, dans les montagnes, dans les gorges profondes. Les sportifs qui descendent les torrents ne battent pas des records de distance, mais ils savent goûter le plaisir de la détente au sein de la nature sauvage. C'est là que l'homme laisse tomber le masque qu'il est habitué de porter à la ville. En peu de temps on peut lire dans le cœur d'un ami plus profondément qu'on ne l'aurait fait après de longues années de relation.

Vive le Soleil ! Fuir la ville, les usines, les moteurs, la vie moderne ! Fuir une existence où les bras et les jambes sont devenus des bielles ! Fuir les rues étroites où le soleil entre au compte-gouttes ! Oublier les roues des voitures pour retrouver cette joie de notre enfance, la glissade, quel rêve !...

Une Vie simple. — La rivière nous happera et nous fera connaître l'ivresse des rochers à éviter. Le soir, sur une petite plage de sable, au milieu des tentes, autour du feu de camp, on entonne des chansons du pays au son des harmonicas et on scelle l'amitié née dans l'effort commun de la journée. C'est une école de dynamisme et de camaraderie pour les jeunes et ceux qui veulent le rester.

Devenus simples, nous deviendrons bons. Nous nous conterons nos peines, et nous aimerons mieux les hommes en les voyant sous leur vrai jour.

Nous apprendrons à aimer la nature qui n'a jamais trompé personne.

L'aventure, le nouveau et l'inattendu, en un mot le risque, c'est la vie du pionnier, mais c'est aussi la vie virile et saine, en pleine nature, celle que nous aimons tous probablement.

PLENT.

EQUIPE COOPERATIVE

Comptant ou pas comptant ?

Voilà un débat qui durait depuis plusieurs mois : les achats de la Coopérative seraient-ils au comptant ou versés au comptecourant ?

Le Conseil Général a décidé que ce serait au comptant jusqu'à 500 Francs afin d'éviter au responsable un tas de paperasses.

On pense à vous mesdames !...

Désormais, à la Réunion des FAMILIERS, le jeudi, on vous explique en détails les distributions de la semaine, et on prend les inscriptions.

Vous ne serez plus victimes des distractions de vos époux !...

LA VIE INTELLECTUELLE

LA SECTION INTELLECTUELLE

Elle comporte trois équipes : Instruction Générale, Bibliothèque et Journal.

Elle est confiée à M. Du Teil. Celui-ci a pour mission la formation des membres de ces équipes. N'habitant pas Valence, il est obligé de laisser en partie, le côté matériel de sa tâche aux soins du Service Social.

EQUIPE INSTRUCTION GÉNÉRALE

L'Equipe a fait part à Monsieur le Directeur du Collège Technique de Valence des cours qui étaient donnés à la Communauté, afin de faire dispenser nos apprentis des cours du Soir.

Monsieur le Directeur nous a donné son accord à ce sujet. En conséquence :

Mlles NOYER - FOURNIER - CAPPEZALI

MM. ORCEL - GUIBOUD - FRESCHET

sont dispensés des Cours du Soir à compter du 1^{er} mars.

LA THEORIE

Histoire du Travail

REFORMES FINANCIERES SOUS LA REVOLUTION

I. — Etat des Finances en 1789 :

Situation sans issue pour la Monarchie d'où convocation des Etats Généraux.

a) Enorme dette publique

b) Emprunt : politique de Necker usant de son crédit. Provisoire et dangereuse.

Il fallait que l'Etat regroupe toutes les richesses de la nation et les contrôle.

II. — Nationalisation des biens du Clergé :

a) Richesse du Clergé : 3 milliards.

b) Vive discussion : nationalisation adoptée nov. 1789, avril 1790:

c) Distribution entre la classe paysanne et bourgeoise.

Morcellement de la grande propriété.

Base d'une monnaie papier : les assignats.

La mesure profite aux *Bourgeois et Paysans*.

III. — Les Assignats :

Garantie des biens du clergé nationalisés et des biens nobles confisqués.

Méfiance générale au début (souvenir de Law).

Emissions exagérées d'où dépréciation rapide des assignats et Inflation.

Hausse très rapide du *coût de la vie*.

IV. — Les mesures draconiennes de la Convention :

a) Guerre depuis 1792 : multiples frais du Directoire.

b) Mauvaise rentrée des impôts - désorganisation de l'administration - manque de cadres compétents.

Le gouvernement révolutionnaire doit *se procurer à tout prix de l'argent*.

— *Cours forcé de l'assignat* : peine de mort pour contrevenants.

— *Chasse à l'or et à l'argent* chez riches, églises, mai 1793.

— *Emprunt forcé d'un milliard* sur les riches.

— Loi sur l'acceptionnement : peine de mort pour les affameurs (1793).

— *Loi du Maximum* (1793) prix maximum des prix, taxation plus ou moins effective des denrées.

— *Banqueroute des deux tiers* (1797). Le tiers consolidé inscrit sur le Grand livre de la Dette.

— *Les mandats territoriaux* : essai de consolidation de la monnaie papier (par assignats) nouvelle monnaie du Directoire.

V. — Conséquences : La misère publique va en s'accroissant, surtout dans les villes.

a) Augmentation rapide des prix.

b) Raréfaction des marchandises : spéculations

c) Rationnement plus ou moins respecté surtout après la Terreur.

d) Par contre, enrichissement scandaleux des spéculateurs, florissants après la Terreur sous le Directoire : luxe insolent à côté de la misère publique (les « incroyables »). La Révolution était bien une *révolution bourgeoise et paysanne, elle ne profite pas aux ouvriers*.

LA BOURGEOISIE AU COURS DE LA REVOLUTION

I. — Richesse de la haute bourgeoisie :

a) Enormes richesses des Fermiers Généraux, armateurs, fournisseurs aux Armées, actionnaires des Cies Coloniales.

b) Mécontentement de l'*aristocratie financière*. Arbitraire royal, menaces de faillite, peur des rentiers (4 milliards de dettes en 1789) - industrie paralysée par corporations, commerce gêné par les douanes intérieures (péages, octrois, etc...), agriculture écrasée par les impôts.

c) La Bourgeoisie est l'*élite intellectuelle*, (cf. le mouvement philosophique incarné par de grands Bourgeois : Voltaire, Diderot, Rousseau (devenu Bourgeois).

Elle demande des *réformes sérieuses*.

Elle mène la Révolution, même sous la Terreur.

II. — Prise de pouvoir de la bourgeoisie :

La Constituante est « une assemblée bourgeoise de propriétaires et de négociants ».

1789 marque le triomphe de la Bourgeoisie sur la royauté et l'ancienne aristocratie terrienne médiévale.

a) *Constitution de 1791* : Consécration de cette victoire bourgeoise réserve le pouvoir aux seuls propriétaires, création d'un *cens électoral* (citoyens actifs) « le propriétaire est le seul citoyen » (cf. Cazalés).

Protestation des ouvriers, artisans, paysans exclus des listes électorales. (cf. opinion de C. Desmoulins).

« La Révolution de France et de Brabant ».

« Il vient de se constituer en France un gouvernement aristocratique ».

cf Marat : « l'Ami du Peuple ».

« L'aristocratie des nobles est remplacée par l'aristocratie des riches. »

b) *La Déclaration des Droits de l'Homme* : 26 septembre 1789, en opposition avec l'esprit bourgeois - singulière contradiction ; affirmation de principes (lettre morte en général).

c) *La Loi Le Chapelier* : 13 juin 1791 :

Triomphe complet de la nouvelle classe bourgeoise privilégiée. Singulier mélange d'autorité et de compromis.

--- Interdiction de faire grève.

— Interdiction des coalitions.

— Répression : délit puni d'emprisonnement.

Malgré tout le *compromis conciliateur* proclamation du *droit au travail* (l'Etat doit fournir du travail en cas de chômage d'où création d'ateliers nationaux).

III. — Conclusion

1789, victoire de la Bourgeoisie.

Contradiction interne entre le principe de la liberté et celui de l'asservissement économique.

L'émancipation de la classe ouvrière ne se fera qu'un siècle après : 1864.

Reconnaissance du droit de grève 1884 (reconnaissance du droit syndical).

LES TRAVAILLEURS ET LES GUERRES REVOLUTIONNAIRES

I. — Situation de la France en 1793 :

a) Coalition générale de l'Europe contre la France révolutionnaire, menaces d'invasion.

b) Mesures draconiennes prises par la Convention. *Mobilisation de toute la nation* « levée en masse », ce sont les premières *guerres nationales*.

II. — La Nation armée :

a) *Réquisition des Hommes* : Carnot réclame 14 armées, soit 1.200.000 hommes - volontariat - puis réquisition et tirage au sort parmi les paysans - réorganisation des cadres.

b) *Mobilisation des savants* scientifiques au service de la Défense Nationale et de la Patrie : physiciens, chimistes, mathématiciens. (Berthollet - Chaptal - Monge).

Recherche de nouveaux procédés pour la fabrication des poudres, des aciers.

c) *Réquisition des avoirs de la Nation*. Contrôle des Forges, recherche du salpêtre, récupération des métaux (églises, châteaux), blocage des cuirs, des tissus, etc...), essai forcé d'une *économie fermée*.

d) *Le travail dans les usines* : ouvriers spécialisés indispensables (fondeurs, soudeurs), réglementation très sévère (pas de jours chômés), décret de nov. 1793 - encouragement : prime à la production. — Fabrication des armes : Forges du Centre, Ardennes, Est, poudreries.

— Equipement militaire : travail des femmes.

e) *Sévère contrôle* du Comité de Salut Public, enthousiasme révolutionnaire.

III. — Conséquences :

a) *Magnifique réussite* : Triomphe des armées révolutionnaires - effort gigantesque de la nation et du gouvernement : passage de *l'économie de paix à l'économie de guerre* - conviction idéologique des combattants, essor de notre industrie, émulation créée par nécessité.

b) *Les funestes conséquences* : honteux enrichissement des fournisseurs aux Armées, spéculations, sabotage de la production, création d'une *classe de nouveaux riches* - spectacle assez révoltant pour le peuple.

c) Noter le rapprochement : *première guerre moderne, totale, idéologique* rappelant 1914 ou 1939.

PAYSANS ET REVOLUTION

I. — La Révolution est avant tout une Révolution agraire :

Après la Bourgeoisie, c'est la paysannerie qui est la classe la plus favorisée par la Révolution.

D'où *attachement de la classe paysanne* au nouveau régime révolutionnaire.

Le bien-être dans les campagnes part de la Révolution.

La révolution est vraiment le point de départ de l'émancipation des travailleurs ruraux.

Cette révolution paysanne se marque en deux temps.

II. — Suppression des droits féodaux et ecclésiastiques :

a) *Suppression de principe des privilèges* (nuit du 4 août 1789).
Noter le caractère *bourgeois et conservateur* de l'Assemblée constituante qui prit des *demi-mesures*.

b) Distinction entre féodalité dominante et féodalité contractante. On supprime *certaines droits féodaux seulement* (féodalité dominante).

c) La Législative, puis la Convention supprimèrent tous les droits féodaux.

L'émancipation totale avait duré quatre ans (1789-1793).

Le sol est complètement libéré. Le paysan devient maître du sol qu'il travaille.

Avance de la France par apport à l'Europe dans ce domaine (Russie, Angleterre, Prusse).

III. — Expropriation des biens ecclésiastiques et des émigrés :

a) La bourgeoisie veut éviter la banqueroute et sauver ses rentes : expropriation des biens nobles émigrés et ecclésiastiques (plusieurs milliards) - base de la nouvelle monnaie.

b) Morcellement des terres : passage du régime de la *grande propriété* à celui de la *moyenne* (bourgeoisie) et de la *petite propriété* : petite classe possédante.

c) Partage des biens communaux

d) Récompense des défenseurs de la Patrie (la paysannerie paya chèrement).

La propriété paysanne se constitue dès 1790 : la terre revient au paysan.

IV. — Répercussions de cette politique paysanne de la Révolution :

a) *Rapides progrès dans la culture.*

Le paysan maître de sa terre prit goût à son travail, émulation du profit.

Extension des cultures riches : Blé, nouvelles cultures : pommes de terre, betteraves, le développement rapide de la vigne, premier essai des prairies naturelles : *développement de l'élevage.*

b) *Amélioration du niveau de la vie du paysan, s'enrichit, mange, pain, viande, vin, conserve malgré tout sa frugalité légendaire.*

c) *Augmentation rapide de la population.*

V. — Conclusion :

La classe paysanne s'est émancipée sous la Révolution : elle a conquis la terre. Son patrimoine part d'alors. Elle fut plus heureuse que la classe ouvrière. Par contre, elle porta sa part du fardeau en payant lourdement son tribut de guerre.

EQUIPE BIBLIOTHEQUE

AUX AMATEURS DE LECTURES

Afin d'habituer tous les membres de la Communauté à une fréquentation plus assidue du local de la Bibliothèque et à la lecture des livres, il a été proposé par M. du Teil, et adopté par l'équipe que des points sociaux seraient attribués à ceux qui feraient le commentaire d'un livre qu'ils choisiraient eux-mêmes, cela sur une page, un quart de page, et en quelques lignes pour le même ouvrage.

L'Equipe bibliothèque en collaboration avec M. du Teil sera chargée de la réception des commentaires et de déterminer leur valeur. Les points sociaux attribués pour ces commentaires varieront de 25 à 75 points.

Ceci entre en vigueur le 1^{er} Avril.

L'on vous avait demandé dans le numéro précédent de discuter les commentaires exposés par l'Equipe, de confronter vos opinions; Cela aussi sera apprécié et noté.

L'Equipe Bibliothèque.

Nouveaux Livres

- Démons à Bali**, de Johan FABRICUS.
Tolstoï vivant, de Maurice KUES.
L'Espoir, d'André MALRAUX.
Au-delà du salariat, de Louis MAIRE.
Le combat silencieux, de André SALVET.
Mon village à l'heure allemande, de Jean-Louis BORY.

Livres parus

TROISIEME CLASSE, par Jacqueline Rancey

Dans la médiocrité d'un compartiment de 3^e Classe, l'auteur situe son roman sans action. Roman psychologique d'un dépouillement total, mais dont le rythme nous entraîne cahin-caha tantôt dans la torpeur d'un demi-sommeil, tantôt dans les réveils d'une existence étrange qui anime le compartiment d'une vie simplifiée et comme cellulaire.

On aimerait seulement que l'auteur nous montre son héros dans le cadre le plus large de la vie réelle, et c'est là la seule critique que l'on peut se permettre à l'égard d'un livre que les connaisseurs jugeront à sa juste valeur : celle d'un livre bien écrit.

LE CHEVAL VOLANT, par René Laporte

Dans son livre, René Laporte a imaginé un littérateur connu vers 1925 dans les milieux d'avant-garde et a étudié son évolution jusqu'à la guerre de 1939.

La personnalité de cet écrivain n'est pas décrite directement, mais vue à travers le souvenir d'un narrateur. Et autour de ces deux figures centrales, dont les rapports constituent les péripéties du drame, gravitent quelques personnages des milieux littéraires d'avant-guerre.

C'est somme toute un sujet très suffisant pour entourer ce livre d'un certain cachet d'originalité qui ne lui enlève rien de sa valeur.

LES INDOMPTES, par Boris Gorbatov

Le livre de Boris Gorbatov nous offre le visage d'une ville russe envahie, au travers d'une famille, surtout du vieux grand-père Taras Yatsenko, âgé de 60 ans, qui se refuse à croire malgré les apparences, que les Allemands sont là pour toujours.

C'est un livre bouleversant, d'une simplicité remarquable qui nous rappelle tant de souvenirs puisque, comme cette petite ville, nous avons connu l'occupation.

Pensant qu'un ouvrage comme celui-là mérite plus qu'un bref commentaire, j'en ferai le développement dans un prochain article.

R. PAGON.

L'ESPOIR, de Malraux

Le film est grand, le livre l'est aussi, quoique d'une autre façon. Dans son livre, Malraux donne une vision de la guerre d'Espagne, aussi vivante, aussi complète qu'il se peut.

En vérité, ce n'est pas un roman, mais une suite de fresques, un véritable scénario où défile toute l'Espagne républicaine avec ses types, ses exploits, ses gloires et ses faiblesses.

L'histoire se réduit avec quelques accessoires à ceci :

Un paysan dans une contrée que viennent d'occuper les Franquistes repère un champ d'aviation camouflé. Il franchit les lignes et vient avertir le commandant de l'aviation républicaine. Deux avions républicains partent immédiatement emmenant le paysan. Pourra-t-il reconnaître le terrain, lui qui n'est jamais monté en avion ?...

Au début il prend peur et s'affole, ne distingue plus rien, et soudain, une illumination : au sol un troupeau de moutons, le paysan s'est reconnu et le terrain est bombardé, mais au retour l'avion s'écrase dans la Sierra.

La population des villages voisins vient chercher les blessés et les morts et en procession les redescend dans la plaine.

Derrière cette histoire, c'est l'Espagne avec sa brûlante sécheresse, l'Espagne avec sa lumière et son exaltation, c'est toute la noblesse et la fierté du vieux paysan espagnol qui se traduit magnifiquement lorsqu'à son fils qui lui demande ce qu'il peut bien faire aux morts, il répond simplement : **honneur**.

Ce livre est grand parce qu'il a quelque chose de significatif et de sobre.

Que de scènes profondes il recèle : la foule bigarrée de Barcelone, l'attaque du train blindé, les églises qui flambent, et cette attaque de la caserne avec un bélier porté par une cinquantaine d'hommes tous un fusil sur le dos et penchés en avant comme des haleurs.

En voyant dans l'ouvrage cette esquisse de la guerre qui était sans que nous nous en doutions, la nôtre, et celle de toutes les nations démocratiques, des sentiments divers nous viennent au cœur, comme une espèce de responsabilité collective envers ces héroïques Espagnols qui nous précédèrent au combat, et qui souffrent et meurent encore sous le poids d'une dictature brutale, qu'au plus profond de nous-mêmes nous réprouvons.

R. PAGON.

EQUIPE JOURNAL

Quelques Tuyaux

L'Equipe « Journal » par l'intermédiaire de notre camarade BOUVET vous demande des articles pour notre « Lien ».

Nous n'avons pas l'habitude d'écrire et cela nous demande un sérieux effort. Je vais essayer de vous transmettre ici les quelques tuyaux personnels qui m'aident à composer un article. J'espère que cela vous aidera, vous aussi.

Il y a quelques facteurs qui sont vraiment nécessaires à tout

travail intellectuel : l'ambiance, le temps. La veillée, c'est le moment idéal qui remplit toutes ces conditions. Les enfants sont au lit, il fait une douce chaleur, et vous n'êtes pas limité par le temps, à une demi-heure près.

N'oubliez pas de poser votre dictionnaire près de vous, vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en avez pas, c'est la première dépense à faire !

Maintenant, vous êtes d'attaque, puisque vous avez fumé la petite cigarette qui vous permet de réfléchir, de vous concentrer sur le sujet que vous avez à développer. Ceci est très important, j'y insiste.

Ce temps de réflexion, de concentration, nous le retrouvons partout, et le tourneur ou l'ajusteur avant de commencer une pièce, réfléchit quelquefois pendant une demi-heure avant de se mettre au travail. Ce temps de pose préalable est indispensable.

Vous avez donc à raconter une histoire : c'est le moins difficile, car vous avez les idées en vous-même et elles sortiront toutes seules. Prenez votre feuille blanche et allez-y de bon cœur !...

— Laissez courir votre plume. Nous verrons bien après, mais votre cerveau doit se libérer de tout ce qu'il a sur le sujet. Ce travail fait vous irez peut-être vous coucher, ou, s'il n'est pas trop tard, vous fumerez une autre cigarette pour vous détendre.

— Puis il faudra revoir tout votre texte.

— Simplifier les phrases.

— Les raccourcir le plus possible ou les couper en deux.

— Vérifier l'orthographe des mots difficiles à l'aide du dictionnaire, et même leur définition.

— Supprimer les répétitions. Les synonymes ne manquent pas, et vous apprendrez en même temps à connaître des mots nouveaux.

— Ensuite, recopiez tout cela au propre.

Je vous conseille alors de faire lire votre prose à votre épouse. Si elle a compris du premier coup ce que vous avez voulu dire, c'est que vous avez fait du bon travail ! Dans le cas contraire, il vous faudra reprendre les paragraphes difficilement compréhensibles.

Vous n'aurez donc plus qu'à remettre votre copie à BOUVET, qui sera bien content. Il sait lui aussi la peine que demande un tel travail.

Sachez aussi utiliser l'équipe « Journal » qui vous donnera des idées, des sujets. Allez-y !

R. BROZILLE.

Brossons-nous le nez !...

C'est à notre camarade RIBY que nous nous adressons par l'intermédiaire du Journal.

C'est peut-être le seul moyen de se faire entendre sans qu'il nous assourdisse ! C'est peut-être aussi, pour lui, la joie de rendre le « **Lien** » plus vivant... car il aime qu'on s'y « brosse » le nez !...

L'équipe Journal a une mission bien définie, qui lui est confirmée dans le cahier de l'équipe. En voici le texte :

— Editer le journal de la Communauté le « **Lien** ».

— Etudier le plan, choisir les rubriques, trouver des auteurs d'articles dans la Communauté et à l'extérieur.

- S'organiser pour l'impression.
- En dehors des articles généraux, comprendre une rubrique présentant les principaux événements de la vie de la Communauté.
- Coordination des Services.
- Faire établir les compte-rendus, reportages, etc... de toutes les manifestations intéressant la vie de la Communauté.
- Assurer la sortie du journal à la date fixée.
- Etablir à temps la mise en pages.
- Assurer la diffusion.

Voilà le travail de l'équipe, voilà pourquoi elle existe !...

Nous savons très bien, nous, les pauvres types, qui assumons pareille responsabilité, que nous ne sommes pas capables de remplir pleinement cette mission. Nous savons très bien que nous ne pouvons tirer d'un tel travail, toute la saveur, tout le dynamisme, toute la force, que notre Chef du Service Social peut en tirer, lui !

Pas un d'entre nous qui n'ait autre chose que son modeste certificat d'études. Notre meilleur certificat, c'est notre bonne volonté. Mais aujourd'hui nous sommes près de renoncer à notre tâche, car notre ami RIBY nous rend le travail impossible. S'il veut s'occuper du journal qu'il le fasse, ce ne sont pas les tâches dans la Communauté qui manquent et où nous pourrions avoir la paix.

Mais s'il veut vraiment la vie d'équipe, celle qu'a connue le « **Lien** » depuis ses premiers débuts en feuilles ronéotypées, alors, qu'il remplisse uniquement son rôle de Chef du Service Social, qui est de former des hommes et non de les commander.

— Nous voulons recevoir des conseils et non des ordres.

— Nous voulons faire fonctionner notre équipe, sortir notre journal. et non pas être les larbins qui courent après les copies.

Voilà ce que nous disons à notre camarade RIBY, parce que c'est un copain, et que, lui aussi, est un homme comme les autres.

L'EQUIPE JOURNAL.

Je suis d'accord !...

Vous êtes un peu décontenancés parce que votre travail dans l'Equipe « Journal » n'est plus ce qu'il était en 42-43 et surtout en 44 lorsque quelques-uns d'entre vous ont pris l'initiative de lancer ce « **Lien** » vert, auquel vous étiez attachés parce qu'il était votre enfant.

Acceptez les circonstances nouvelles qui font de notre Journal, non plus seulement, le Bulletin intérieur de la Communauté, mais en même temps le témoignage extérieur de sa vie.

Je sais combien tous les copains craignent qu'il perde ainsi de son intimité, et qu'il soit fait plus pour le dehors que pour le dedans.

Sur ce point, tranquillisez-vous ! Le témoignage apporté par la Communauté ne vaut, j'en suis le premier convaincu, que par ce qu'elle est, et non par ce qu'on en dit.

Il ne s'agira donc jamais de travestir ou de camoufler d'une façon quelconque ce qui se passe chez nous, mais de refléter la vie de la Communauté exactement telle qu'elle est.

Et si cette vie de tous les jours de chacun d'entre nous n'est pas capable par elle-même de rayonner notre idéal, c'est que nous

sommes de pauvres types, et que nous sommes comme tous ceux qui vivent autrement qu'en prétendant penser. Alors, nous n'avons rien à apporter ou plus exactement ce que nous avions à apporter nous l'avons perdu en route.

Mais vous voudriez avoir plus d'initiatives, dites-vous dans la rédaction !

Vous êtes bien d'accord pour reconnaître que le plan actuel du « **Lien** » a été accepté en Equipe et que je ne vous l'ai pas imposé. Vous aviez, et vous aurez toujours, toute possibilité d'en proposer un autre.

Il s'agit de suivre chaque mois ce plan, de faire la course aux articles — besogne qui est la vôtre — est-ce une tâche de l'arbin ? Je ne le pense pas, car il ne s'agit pas des ramasseurs automatiques, de harceler des copains en retard pour donner la copie promise ; il s'agit de penser le climat de chaque numéro, de prévoir quels articles on provoquera, de chercher tout ce qui, dans la Communauté, mérite d'être relaté, soit qu'un intéressé le décrive, soit que vous-même le trouviez dans un cahier d'Equipe, de groupe ou d'Assemblée de Contact et que vous le mettiez en forme d'accord avec le responsable de l'activité en cause.

Quand l'un ou l'autre vous apporte son papier vous devez le relire avec lui, revoir la présentation, s'il y a lieu, lui indiquer les modifications à apporter, lui apprendre à l'occasion de cet article à perfectionner ses moyens d'expression.

Car, voyez-vous, notre journal n'a pas de prétentions littéraires — les gens du dehors doivent sourire devant la naïveté de certains de nos articles — cette naïveté nous en sommes fiers, car nulle part ailleurs, ce copain qui s'exprime sous des mots peut-être hésitants, n'aurait eu le courage ou même l'idée d'écrire quelque chose. Grâce à cela il a fait un pas en avant dans l'affirmation de sa personnalité et ce pas en avant c'est vous qui l'avez guidé. C'est en copain que vous lui donnez ces conseils. Pas des conseils de diplômés, dites-vous ! Mais cela on ne vous le demande pas, mais des conseils fraternels, pétris de bonne volonté, c'est cela dont il a besoin.

Votre rôle est important, il laisse place à une grande initiative et dans ce domaine vous saurez reconnaître que je ne vous impose pas mes directives.

Vous voudriez des Conseils et non des ordres ? Je sais que mon rôle est de vous former mais il est aussi de faire avec vous sortir le « **Lien** » chaque mois. Le souci de votre formation, je ne l'oublie pas, même quand je semble ne penser qu'au résultat pratique immédiat. Mais actuellement la tâche du Service Social est telle, que je ne peux consacrer tout le temps voulu à la formation méthodique des Equipes, pas seulement de la vôtre d'ailleurs. Mais M. du TEIL me remplacera à partir de maintenant dans cette mission. Vous l'aimez, il connaît la méthode à suivre pour vous faire tirer le meilleur de vous-mêmes. Donc, de ce côté, vous devez avoir satisfaction.

Il reste que vous avez été blessé de voir que l'on passait par-dessus vous pour les envois du « **Lien** » à l'extérieur, et pour les relations avec l'imprimeur. Il faut accepter cela ! La nécessité du rayonnement de nos idées oblige l'Echelon « Cité » à prendre tout cela en mains, et actuellement l'Echelon « Cité » n'ayant personne pour le faire, c'est moi qui m'en occupe, non plus en

temps que Chef du Service Social, mais au lieu et place d'un membre de l'Echelon « Cité » ; d'ailleurs, prochainement, ces deux fonctions seront bien centralisées et vous y verrez plus clair.

Vous voyez donc que je ne veux pas vous déposséder de votre bien. Je vous en ai peut-être donné l'impression, par l'intérêt avec lequel je m'en occupe, par ma façon un peu tumultueuse de vous entretenir à son sujet. Je suis assourdissant, j'en conviens. Que cela ne vous fasse pas peur au point de vous empêcher de me parler à cœur ouvert.

Ne quittez donc pas l'Equipe, ne vous dégoûtez pas, rappelez-moi à l'ordre chaque fois que je l'ouvre un peu trop... C'est tout !.

G. RIBY.

LA VIE ARTISTIQUE

LA SECTION ARTISTIQUE

Le Groupe THEATRE s'est scindé en deux. D'une part, le groupe « Théâtre » qui s'occupe d'étudier les techniques traditionnelles et est confié à LUDOT, et d'autre part, le groupe « Expressions Dramatiques » qui cherche sa voie dans le sens indiqué par Copeau, et toutes les jeunes compagnies de Comédiens qui tendent à dépouiller la représentation scénique de toutes ses enjolivures habituelles : décors, discours, etc... C'est BERNARD qui dirige cette équipe.

En principe, chaque activité de groupe est animée par une équipe correspondante, mais, actuellement il est pratiquement impossible de distinguer les deux dans de nombreux cas. L'équipe se trouve parfois réduite à un membre animateur du groupe.

Pour toute la section artistique, les activités sont donc considérées, actuellement, comme activités de groupe pour tout le monde.

GROUPE MUSIQUE

LA THEORIE

La Renaissance

Nous assistons à la Renaissance à deux tendances :

1°) A une **exaltation systématique de la beauté**, c'est-à-dire à « l'Art pour l'Art ».

2°) A un **essor de l'individualisme**, comprimé pendant tout le Moyen Age. Pour la musique, l'influence de la Renaissance se fait sentir beaucoup plus lentement que les autres arts.

L'essor de l'individualisme est la plus profonde des deux tendances. Elle se manifeste un siècle en retard, c'est-à-dire lors de

l'apparition de l'Art musical moderne. La première tendance est la plus immédiate et trouve son application dans la polyphonie qui est l'héritage du Moyen Age.

Définition de la Polyphonie : emploi simultané de plusieurs instruments qui n'exécutent pas à l'unisson (définition de l'unisson dans la première leçon).

3° **L'Art profane :** La floraison de la littérature, sous la poussée de la Renaissance amène la Musique, en conformité de l'idéal antique, à se rapprocher davantage de la poésie, toutefois la musique, n'est pas liée aux contingences de versification de la poésie. La recherche d'effets extérieurs et de tendances dramatiques se révèle par le caractère descriptif des pièces.

4° **L'Art religieux :** Les tendances de l'art profane ne tardent pas à gagner l'art religieux lui-même. Les chansons populaires, fort souvent licencieuses, pénètrent dans l'église et finissent par servir de thèmes à certaines messes et à certaines pièces de destination sacrée. Une dernière forme toute spéciale de la polyphonie religieuse croît, elle est représentée par l'art de Palestrina qui n'est pas autre chose que le retour au chant grégorien sous forme non plus de monodie (chant à une voix, sans accompagnement) mais de polyphonie (soit chant Grégorien dans la deuxième étude).

Quelques mots sur Palestrina. Il vécut de 1524 à 1594, né à Palestrina, près de Rome, d'où son nom. Ce fut le plus grand génie musical de son temps. Il doit être considéré comme le créateur du véritable style religieux. Le catalogue de ses œuvres exigerait plusieurs pages. Il consiste en Messes, en Hymnes, Psaumes, litanies... Les Lamentations de Jérémie, les Improperia... et des Madrigaux à quatre et cinq voix dans le style profond du temps. (madrigaux : composition vocale à plusieurs parties).

L'instrumentation ne progresse que très lentement pendant toute l'Époque de la Renaissance, les instruments se bornent toujours, soit à accompagner le chant à l'unisson, soit à remplacer les voix absentes.

Dans le prochain article, nous étudierons l'Art Moderne. Cette étude sera peut-être plus captivante, étant certainement mieux connu par un grand nombre d'entre nous.

R. LUDOT.

GROUPE PHOTO

LA THEORIE

Comment se servir de son Appareil ?

Il faut d'abord le garnir ; cela est assez simple, la façon de le faire est donnée par le vendeur. Deux précautions sont à prendre :

1°) L'opération doit se faire à l'ombre.

2°) Il faut bien veiller à ce que l'enroulement de la pellicule se fasse bien d'aplomb sur la bobine qui se remplit, on évite ainsi que le film se coince. Si cela arrivait, ne forcez pas, mais passez en chambre noire, où vous remettez tout en ordre.

Pour ceux qui possèdent un Box, prendre une photo est chose très simple : viser, quand le sujet est bien cadré dans le viseur, appuyé sans à coup sur le bouton de l'obturateur, en retenant sa respiration, l'appareil appuyé légèrement sur la poitrine.

Dès la vue prise, faites avancer le film d'un numéro. N'attendez

pas, prenez cette habitude, elle vous évitera de prendre deux vues sur le même cliché.

Pour les possesseurs d'appareils plus perfectionnés, il y a quelques manœuvres de plus à effectuer. La première, qui n'est certes pas la plus facile est d'apprécier à quelle distance se trouve le sujet de l'objectif ; plus la distance est faible, plus cela doit être fait avec précision, surtout si l'on possède un objet lumineux (F/6,3 ou F/4/5).

Cette distance trouvée, régler la mise au point, puis mettre le diaphragme à l'ouverture donnant la « profondeur de champ net » désiré.

Je cite un exemple : on photographie un rosier, celui-ci se trouve entre 1 m. 80 (avant-plan) et 2 m. 80 (arrière-plan), on possède un appareil 6×9 de 105 mm. de focale. Les tables de profondeur de champ nous indiquant que le plus grand diaphragme acceptable est F/11, avec mise au point sur 2 m. Le rosier sortira très net, ce qui est devant et derrière (qui n'a pas d'intérêt) se perdra dans le flou, au fur et à mesure de son éloignement.

La mise au point étant faite, le diaphragme trouvé, il reste à déterminer le temps de pose. Celui-ci dépend :

- de la sensibilité de l'émulsion
- du sujet (clair ou foncé)
- de la lumière qui baigne le sujet. Celle-ci varie avec la saison, avec l'heure (ou avec la distance de la source de lumière artificielle)
- du diaphragme.

Comment se retrouver dans tout cela ? Il existe — ou tout au moins il existait — éditées par les maisons de photo, des tables où l'on trouvait ces renseignements. Il existe également des appareils permettant ce calcul, basés sur toutes sortes de principes. Ils sont tous bons, il faut apprendre à s'en servir.

On peut aussi faire cela à « vue de nez » avec habitude et réflexion, on s'en tire honorablement. Le temps de pose trouvé, on règle l'obturateur. Si l'on trouve un chiffre qui n'existe pas dans la gamme des vitesses on prend celui qui donne un temps un peu plus long. S'il y a trop d'écart, on modifie légèrement l'ouverture du diaphragme. Mais attention, quand on passe d'un numéro à l'autre, il faut : doubler le temps de pose si on ferme ou le diviser par deux si on ouvre (attention à la profondeur de champ).

Voici un tableau illustrant ceci pour le cas où l'on a trouvé 1/50 à F/6,3

	F	F	F	F	F	F
— Ouverture :	3,5	4,5	6,3	9	12	18
	1	1	1	1	1	1
— Temps de pose :	200	100	50	25	12	6

Tous ces réglages faits, il ne reste plus qu'à prendre la photo, qui je vous le souhaite sera réussie.

Le Centre Photographique de Valence, 2, place du Colombier, commence une série de cours photographiques. Les Compagnons, Postulants et Stagiaires que cela peut intéresser sont priés de se mettre en contact avec CHAMPEL.

LA VIE SPIRITUELLE

LA SECTION SPIRITUELLE

Jusqu'ici, il existait très peu de lien entre les équipes catholiques, protestantes, matérialistes et humanistes, et aussi peu d'échanges.

M. Du Teil va assurer la partie commune de leur formation. Elles auront une réunion commune chaque quinzaine.

EQUIPE CATHOLIQUE

Le Paysan et ses Terres - Culture et Révision de Vie

Un paysan a ses terres à cultiver. C'est le printemps. Il va dans son grenier, fait l'inventaire de ses semences, les classe. Il va dans ses champs, décide comment il va les cultiver, la profondeur de ses labours, l'espacement de ses semences, les engrais à mettre. Il se souvient des expériences des années passées, de ses coups durs, de ses succès, en prend considération. Puis son plan de travail établi, il se met hardiment à la tâche de tout son cœur. Sous le soc de sa charrue, les mottes se retournent, luisantes au soleil. Avec sa herse il égalise, comble les trous, brise les mottes, désherbe. Une fois sa terre bien travaillée, engraisée, avenante, il lui reste à semer et à planter. Le dos courbé ou le geste large il verse à la terre cette semence qui sera son pain et sa joie de demain.

Ce paysan, c'est nous avec notre intelligence qui nous oriente dans la vie.

Ce paysan, c'est nous avec notre volonté, notre courage qui ne se refuse pas à la tâche.

Cette terre, c'est nous et notre entourage que nous avons à travailler, travail d'ouverture sur la vie. Lutte contre tout ce qui lui ferme la porte, comme la mauvaise herbe étouffe le bon grain : ignorance, indifférence, méfiance, mensonge, amour-propre.

Cette terre, c'est encore nous qui sommes faits pour recevoir les bonnes graines, la vérité, que nous ferons ensuite rejailir au centuple par le témoignage de notre vie et de notre action.

Amis du groupe catholique, ce simulacre de parabole vous rappelle ce qui nous a particulièrement préoccupés ce mois-ci : la culture, la révision de la vie.

La culture, cet effort d'épanouissement de soi-même, c'est le paysan qui laboure et qui sème.

La révision de vie, cet effort pour trouver les bons mobiles qui doivent animer nos actions, c'est le paysan qui calcule et qui pense. Mais c'est aussi et surtout l'effort qui doit nous apprendre à nous donner. Car comme la bonne terre, si nous sommes faits pour recevoir, nous le sommes surtout pour rendre.

Depuis que nous avons pris cette habitude de reviser notre semaine passée et de faire un plan d'attaque pour celle qui suit, il y a quelque chose de changé au sein du groupe. Nous sommes

peut-être une bien mauvaise terre dure à travailler, rocailleuse, mais nous sommes surtout des novices, des maladroits qui avons dans les mains une bombe que nous ne savons pas faire exploser. Nous laissons le grain au grenier, faute de savoir l'y chercher. Nous laissons la semence pourrir en terre, faute de mauvais labours ou d'adjonction d'engrais. Nous laissons malheureusement aussi, le fruit se sécher sur sa branche, où il pend lamentablement attendant qu'on l'y cueille.

C'est à toutes ces pertes, à tous ces gâchis que notre revision de vie commence à porter remède. Peu à peu, nous reprenons pieds sur la terre. Le Christ à travers nous se retrouve à la tâche, aux machines, à la maison, dans les équipes. Il se retrouve dans nos efforts de désintéressement, de confiance en son Père, d'amour mutuel.

Amis, la vie est belle, nous suivons la bonne route.

J. QUEVREUX.

EQUIPE HUMANISTE

Méthode nouvelle

Le groupe Humaniste réunissant tous les membres de la Communauté qui ne sont ni catholiques, ni protestants, ni matérialistes, a une tâche bien difficile !

Nous ne pouvons avoir une ligne philosophique déterminée, et si quelques-uns d'entre nous ont des idées précises sur le sujet, pour la grande majorité nous sommes vraiment en pleine recherche!

Les quelques trois ou quatre responsables du groupe ont donc porté leurs efforts sur une documentation à apporter aux membres du groupe par des causeries avec discussion libre d'un quart d'heure.

Ce mois-ci, nous venons d'expérimenter une nouvelle méthode qui semblerait donner de bons résultats.

C'est l'étude d'une question précise, vivante, telle que le vol, le mensonge, etc... en trois études :

A) Première étude : 1 heure

Le sujet est choisi par l'équipe, et chacun donne des idées sur le sujet. Chaque idée est inscrite sur un tableau. Ensemble, on travaille le plan par interrogation directe. Le plan fait doit être remis dans les 48 heures aux membres du groupe.

B) Deuxième étude : 1 heure

Par petits groupes de 4, 5 ou 6, au libre choix de chacun, on étudie un point plus précis du plan. Ce point précis est développé sur une feuille qui est remise à l'équipe en fin d'étude.

C) Troisième étude : 1 heure

En tenant compte des copies, l'Equipe traite la question en précisant les points sur lesquels des erreurs auraient pu être commises, mauvaises interprétations, etc...

L'Equipe tire alors les conclusions pratiques de la question étudiée.

R. BROZILLE.

EQUIPE MATERIALISTE

Le problème de la Liberté

C'est un très vieux problème qui se pose naturellement à tout esprit réfléchi :

Qu'est-ce que la liberté ?

Nos actes dépendent-ils de nous ?

Dans notre Communauté nous avons défini la liberté comme « le pouvoir de choisir », mais de choisir avec une raison déterminante ; aussi, dans cette étude, nous allons passer en revue ce problème et montrer comment au point de vue matérialiste nous envisageons la liberté.

Etre matérialiste :

D'abord il faut éliminer le sens péjoratif que les adversaires de la philosophie matérialiste donnent à ce mot. Dans la vie courante, ceux qui n'ont pas étudié la philosophie, entendent par matérialisme la goinfrerie, l'ivrognerie, le plaisir des sens, la chasse aux profits. Pour nous, un être matérialiste c'est simplement penser qu'il n'y a pas d'autre réalité que la réalité terrestre et matérielle et que la meilleure méthode pour connaître l'homme et la nature est encore la méthode scientifique.

Le matérialisme dialectique .

C'est une méthode pour penser le monde, les hommes, la société, conformément aux découvertes et aux résultats de la science. Elle ne se présente pas comme une explication définitive mais *comme un instrument* qui nous permet de saisir la réalité, de la comprendre, de la connaître. Marx définit la méthode dialectique comme « la science des lois générales du mouvement et de l'évolution de la nature, de la société humaine et de la pensée ». A la lumière de cette méthode qu'est le matérialisme dialectique, nous sommes bien armés pour envisager le problème de la liberté humaine dans son ensemble.

La loi des causes :

L'idée de cause nous vient de la vie ordinaire. Tout ce qui arrive a une ou plusieurs causes, qui toutes ensemble, produisent des effets. Inversement on peut considérer à son tour l'effet comme la cause de plusieurs autres événements. La cause peut être, elle aussi, effet.

La méthode scientifique considère le monde, l'homme comme un enchaînement rigoureux de causes et d'effets, s'influençant les uns les autres. L'homme ne doit pas être considéré isolément mais dans l'ensemble du monde, influencé, déterminé par des causes qui l'entourent *mais étant lui aussi une cause*, un facteur d'action et de modification de la nature et de lui-même.

Lorsqu'on pose le problème de la liberté c'est toujours à la lumière de la méthode scientifique que nous l'étudierons.

La Liberté :

C'est en des sens fort divers que l'on peut dire d'un homme qu'il n'est pas libre. On dit d'un homme qu'il n'est pas libre, lorsqu'il est en prison, on le dit également lorsqu'il est menacé avec un revolver

pour prendre une décision. On dit aussi qu'un homme sous le coup de la colère ou d'une passion n'est pas libre. Ce qui empêche un homme d'être libre, c'est tout ce qui restreint sa volonté et le met sous la dépendance de quelque chose ou de quelqu'un.

Nous sommes dépendants :

Notre liberté est sans cesse limitée, elle dépend, elle est influencée par la nature extérieure (le monde, les nécessités physiologiques), par la société (les autres hommes, la nécessité sociale).

En outre nous sommes dépendants de nous-mêmes, de notre expérience, de notre pensée, de nos passions, de nos instincts, de nos idées.

« En philosophie, les divers sens du mot liberté se sont pour ainsi dire résumés ou cristallisés en deux notions : d'une part la *liberté psychologique* ou liberté de l'esprit, de la volonté (que l'on appelle en général le libre arbitre) et la *liberté d'agir dans une société*, la liberté en face de l'autorité publique. »

Le Libre-arbitre :

« Le libre-arbitre serait un pouvoir d'agir sans aucune espèce de détermination, le pouvoir de faire n'importe quoi *sans raison déterminante*, d'agir ou de ne pas agir, de faire une chose ou une autre chose dans des conditions identiques sans que la volonté subisse l'influence d'aucune espèce de raison. Le libre-arbitre, c'est donc le pouvoir de choisir entre plusieurs actes possibles, *sans aucune raison déterminante*.

C'est presque un lieu commun de la philosophie que de déclarer que le libre-arbitre est une illusion, que l'homme ne peut pas avoir un pouvoir de faire n'importe quoi *sans raison*, que la volonté humaine est soumise à un déterminisme rigoureux, le déterminisme même qui existe dans la nature et que, par conséquent, loin d'être une espèce de miracle d'indétermination qui permettrait de faire n'importe quoi dans n'importe quelle condition, la *liberté véritable* consiste à connaître les lois de la nature humaine, les lois du caractère humain, les lois de la volonté, pour pouvoir se soustraire aux dépendances, aux servitudes de cette nature humaine et apprendre à se servir du déterminisme pour s'en affranchir.

Prendre conscience de sa servitude :

Il y a une formule souvent citée de Spinoza, que « la véritable libération de l'activité humaine consiste à prendre conscience de sa servitude ». C'est une idée qui est passée constamment depuis dans la philosophie : *il n'y a de véritable liberté de l'esprit que parce qu'il y a des lois, des causes, et des effets réguliers de la nature ; c'est parce qu'il y a des lois du caractère humain qu'un homme peut arriver à modifier son caractère en se servant de ces lois*. Cette idée les matérialistes l'ont reprise à Spinoza, à Leibniz et en particulier à Hegel. C'est Hegel qui employait par exemple cette formule : Sans doute disait-il, les actes humains sont nécessaires, ils s'expliquent par des causes, ils sont déterminés, mais ajoutait-il, « la nécessité n'est aveugle que tant qu'elle n'est pas comprise ». Dans la mesure, au contraire, où l'homme connaît les nécessités, c'est-à-dire les lois de ses passions et les lois de sa volonté, dans cette mesure, il peut apprendre à se modifier, apprendre à les utiliser à son profit.

il peut apprendre à réformer son caractère, *il peut apprendre à être libre.*

L'homme libre est celui qui se sert de sa raison .

Le philosophe René Maublanc (à qui d'ailleurs nous empruntons toute cette argumentation) pense que « la liberté n'est pas une chose acquise d'avance, ce n'est pas une propriété de notre nature, il n'y a pas de liberté préalable ; mais il y a, petit à petit, une espèce de libération de l'homme *dans la mesure où il apprend à se servir des lois de la nature.*

Un homme n'est pas libre parce qu'il est un homme. Un homme commence à être libre au fur et à mesure qu'il développe sa connaissance et sa raison. Ainsi plus un homme se connaît, plus il arrive à se libérer. *L'homme libre est celui qui se sert de sa raison. »*

Les sentiments et les passions :

Mais voilà, il y a en nous des sentiments et des passions. Dès que nous nous laissons guider par des motifs passionnels nous ne sommes plus libres. M. DU TEIL en nous parlant de la psychanalyse a bien su nous montrer que les motifs profonds de nos actes résidaient bien souvent, non dans notre raison, c'est-à-dire la partie claire, consciente de notre être, mais au contraire dans l'*inconscient*. Les forces, les tendances, les passions, les instincts qui sont dans cet inconscient régissent nos actes *mais nous ne nous en rendons pas compte*. Et alors nous nous croyons libres de nos actes les plus déterminés. Notre tâche est donc de bien connaître cet inconscient qui nous domine, d'étudier le mécanisme de ses manifestations (les rêves, les actes manqués). Nous dépendons de notre inconscient dans la mesure où nous ignorons ce qu'il est. Si nous arrivons à le connaître, nous arriverons à nous en libérer, et non seulement à nous en libérer, *mais encore à le dominer, à nous en servir*. La vieille formule de BACON est la base de toute la science moderne : « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant ». C'est en connaissant les lois de la nature, c'est en se servant d'elles qu'on réussit à s'en affranchir.

La liberté sociale :

La société humaine se présente à nous de la même façon que les faits physiques, comme une réalité dont nous ne faisons pas ce que nous voulons, une réalité qui oppose à l'individu une résistance. La société nous résiste, elle résiste à notre effort, à notre volonté comme résistent les phénomènes de la nature extérieure. Les hommes sont sans doute conscients et pensants lorsqu'ils agissent dans la société, mais ils ne font pas toujours ce qu'ils veulent et le résultat de leur action est généralement tout différent de ce qu'ils ont voulu.

La liberté sociale a sa source dans la liberté économique. Dans notre monde actuel quelques hommes seulement ont cette liberté sociale que leur donne l'argent. Les autres sont soumis à l'esclavage du travail salarié : c'est là l'origine de la division en classes. Quelques hommes seulement peuvent être libérés à condition que la grande masse continue à travailler pour eux.

A travers l'histoire la liberté nous apparaît comme un privilège de classe. Il faut que la grande majorité des esclaves, plus tard des serfs, aujourd'hui des prolétaires soient voués à la corvée du travail

immédiatement productif pour qu'un petit nombre de privilégiés se libèrent des contraintes de la nature et de la société.

La liberté sociale ne peut se réaliser qu'au fur et à mesure du développement économique et social, à mesure que les hommes connaissent mieux les lois de la nature et de la société, deviennent capables d'échapper à leur servitude.

L'augmentation de la liberté humaine *ne peut venir que d'un accroissement du savoir et de la puissance matérielle des hommes.* Plus les hommes réussissent à produire de quoi satisfaire leurs besoins, plus ils réussissent à produire en travaillant moins eux-mêmes et en faisant travailler davantage les forces de la nature, les machines, *plus il y a de possibilité de libération pour l'ensemble des hommes.*

La liberté est une conquête :

Pour les matérialistes, la liberté n'est pas un fait acquis, une propriété de l'homme en soi, un caractère inhérent à la nature humaine. La liberté n'a pas été donnée toujours à l'homme et à la nature humaine ; il y a des hommes historiquement différents, qui se transforment et qui progressent. Il y a eu l'homme des cavernes, il y a eu l'homme de l'antiquité, l'homme du xvi^e siècle, il y a l'homme du xx^e siècle.

L'homme des cavernes (comme le sauvage actuel) n'était pas libre du tout, il était soumis à toutes les servitudes : celles de la nature extérieure, celles de son groupe social, celles de ses passions. Et c'étaient toutes des servitudes naturelles, *car ce sont toujours des lois de la nature qu'on retrouve*, soit dans les forces physiques, soit dans l'esprit de l'homme, soit dans la société.

Mais les hommes ont le pouvoir d'agir, et d'agir intelligemment. En éprouvant leurs idées par le succès de leurs actes, en unissant la pratique à la théorie, *ils ont la possibilité de se soustraire à la servitude naturelle* et peu à peu, avec beaucoup de peine, en tâtonnant, ils s'y sont soustraits.

Voici qu'aujourd'hui les hommes peuvent de plus en plus accéder à la liberté sociale, et cette liberté est capable de s'étendre à un plus grand nombre d'hommes. Oh ! cela ne va pas sans heurts, parce que ceux qui jusqu'alors étaient les seuls à posséder la liberté, ne tiennent pas du tout à la partager avec d'autres. Il y a des résistances, des luttes de classes. Malgré tout, le mouvement est donné : de plus en plus la liberté s'étend. Et puis voici que les hommes peuvent être assez forts, assez puissants pour être libres, car la liberté est un pouvoir, un pouvoir qui se conquiert progressivement.

Ainsi, l'homme apprend à être libre *dans la mesure où il échappe aux nécessités naturelles par sa pensée et son action.* Ainsi la liberté est une conquête progressive.

Conclusion :

Parce que le matérialisme dialectique est la recherche des lois de la nature, de la pensée et de la société, c'est une philosophie libératrice. En effet, tant que l'homme ignore les lois de la réalité, il est dominé par elles, *il subit la nature et la société constituée* tant qu'il ne connaît pas les lois de leur évolution. Le jour où il comprend la nature des phénomènes, il devient capable de les prévoir et de les modifier conformément à leurs lois, c'est ainsi que, selon le mot

d'Engels, *l'humanité sortira enfin du règne de la fatalité pour entrer dans celui de la liberté*. L'ambition du matérialisme dialectique c'est l'ambition de la plus saine tradition philosophique française, celle de Descartes et de Diderot : *assurer la domination de l'homme sur la terre, « devenir maître et possesseur de la nature »* (DESCARTES).

La liberté n'est pas un fait, c'est un idéal qu'il s'agit de réaliser peu à peu, parce que dans l'esprit de l'homme et dans la société *le fait naturel, c'est la dépendance, la servitude, et la liberté est un effort pour se soustraire à la servitude en vue de réaliser peu à peu un état supérieur*.

L'EQUIPE MATÉRIALISTE.

Bibliographie :

René MAUBLANC	<i>Le Marxisme et la liberté.</i>
Max PLANCK	<i>Initiation à la Physique.</i>
ENGELS	<i>Anti-Dühring.</i>
ENGELS	<i>Socialisme utopique et socialisme scientifique.</i>
Cécile ANGRAND	<i>Cours de Philosophie.</i>
Félix Le DANTE	<i>Œuvres complètes.</i>
F. LANGE	<i>Histoire du matérialisme.</i>

LA VIE SOCIALE

EQUIPE CONTRE-EFFORT

Nos amis DECARLI et COURTIAL ont assisté à la Réunion du Comité d'entreprise à Paris, SYLVESTRE et DEMONTEIL, au Congrès de la Reconstruction économique, à Lyon.

Madame BOUVET nous revient après un stage de trois semaines à l'école « Université Populaire Féminine » de St-Cloud. Elle est très fatiguée et encore plus enthousiasmée.

Notre ami BUSSEUIL a fait un faux départ pour une école de formation de moniteur pour le Sport à Grenoble, il rentre bien déçu, le cours n'ayant pas eu lieu, la participation était trop faible.

Depuis le 1^{er} mars, le contre-effort est à Mourras, où l'on campe encore dans les bâtiments inachevés, mais cela ne durera pas.

EQUIPE SOLIDARITE

Vie de l'Équipe

MARIE devant se reposer plusieurs mois quitte l'équipe et est remplacé par THOMAS comme Chef d'Équipe.

Outre la compensation et l'appréciation des prêts à accorder, l'équipe avait pour mission de relier la Communauté à l'extérieur

pour tout ce qui concerne l'entraide, faire la liaison avec les organismes privés ou publics de solidarité et y représenter la Communauté.

Elle l'a un peu oublié ces temps-ci ; la question se pose de savoir si elle garde cette mission ou si une autre équipe en prend la charge.

EQUIPE EDUCATION CIVIQUE

Compte-Rendu du Congrès de la Reconstruction Economique

LYON, les 9 et 10 Février 1946.

A la Bourse du Travail (immeuble magnifique construit sur l'initiative d'Ed. Herriot), a eu lieu le Congrès de Reconstruction Economique de la Région Rhône-Alpes.

L'importance du Congrès dépassait même le cadre régional et revêtissait un caractère national, de par son importance et la variété des problèmes intéressant le pays en entier.

La diversité des personnalités qui assistaient au Congrès prouve le prix attaché à cette réunion. On remarquait dans l'assistance : le Général Doyen, gouverneur militaire de Lyon, entouré d'officiers supérieurs — le Conseil d'Angleterre — de Suisse — André Philip — Marcel Paul — Edouard Herriot — Yves Farge — les Préfets des huit départements représentés, etc...

Je ne relaterai pas en détails les rapports apportés à la Tribune, ni les interventions qui suivirent ceux-ci. Je ne donnerai ici que les grandes lignes :

SAMEDI 9. — I. — Allocution d'Ouverture : prononcée par M. Rigad. Il relate dans quelle situation se trouve la France et comment en sortir par l'effort et l'union de tous pour produire.

II. — Tour d'Horizon fait par M. Lévassé, sur les ressources économiques de la région Rhône-Alpes qui groupe : 8 départements avec 3.000.000 d'habitants.

Ressources économiques : a) Agriculture : Fruits, pommes de terre, vin, lait, etc...

b) Industrie : Métallurgie : automobiles, carrosseries, outillage, etc... ; Textile : Laine (Vienne) ; Soie (Lyon) ; Coton, vêtements ; Alimentation ; Chaussures ; Papeteries.

c) Energie Hydraulique : Vénissieux, Haute-Savoie, Drôme, Rhône.

d) Voies de Communications : Canaux du Centre, routes, nette amélioration.

e) Commerce : Très important.

f) Tourisme ;

g) Charbonnage : La Mure (Loire), Haute-Savoie.

La région Rhône-Alpes détenait avant la guerre une grande part dans la production nationale. Epuisée par 5 ans de guerre et d'occupation, elle est en nets progrès ascendants actuellement. De par sa variété n'est pas négligeable en valeur.

Pour remettre efficacement nos ressources en route, il faut unir les compétences intelligentes et dynamiques.

III. — Définition du Rôle de la Commission de reconstruction :

Rôle économique : par Rapp, secrétaire Régional. — Caractère : issue de la Résistance, s'appuyant sur la participation populaire C. G. T., C. F. T. C.

Certaines de ces Commissions sont officielles, d'autres ne le sont pas. La Commission de reconstruction s'occupe de la remise en marche des Entreprises.

Pouvoir d'enquête : en collaboration avec l'administration, en rapport avec les Comités d'entreprises, donne des idées, émet des vœux, et se propose d'améliorer le sort des Travailleurs.

Composition : Commissaire de la République ; 3 représentants syndiqués ; 3 techniciens ; Syndicats patronaux. — Il existe d'autre part des sous-commissions départementales.

Désirs : Généralisation des Commissions à toute la France ; Remplacement des Comités d'organisation.

IV. — Exposé par un Technicien : Estuuvé, sur les Charbonnages. Il serait trop long de reprendre ce qu'Estuuvé a exposé, car il donne d'énormes détails techniques sur les efforts faits par les techniciens pour améliorer les rendements et la qualité de l'extraction du charbon et les emplois très variés de ses déchets.

Il termine un rapport assez pénible à entendre en suggérant la création d'une direction unique, responsable du Centre de charbonnage de la Loire.

V. — Allocution de Patinaud, Sous-Secrétaire d'Etat au Travail. — Il rappelle les difficultés actuelles, en fait l'analyse, montre les failles, et montre la solution à la crise économique par une production accrue avec ses heureuses conséquences.

Problème de main-d'œuvre : appel des étrangers pour travailler en France.

Problème de la qualité de la main-d'œuvre. Envisage la création de Centres d'apprentissages, donne des détails sur les avantages de l'apport de main-d'œuvre étrangère, cite des chiffres, etc...

Il termine par : l'indépendance économique qui égale l'indépendance politique.

VI. — Exposé Hydro-Electrique, par Isidore, technicien.

SITUATION : a) Manque d'équipements électriques ; Augmentation de la consommation ménagère et industrielle.

Aménagement de barrages ; nouvelles constructions (barrage de Vénissieux). — b) Navigation : irrégularité du Rhône, aménagement de ce fleuve, etc...

Critique forte et détaillée sur l'ingérence et l'inertie de la Compagnie Générale du Rhône (dont le principal animateur est Edouard Herriot).

VII. — Intervention d'Edouard Herriot :

Edouard Herriot, jusqu'ici, placé à la tribune d'honneur, se sentant directement accusé par le rapporteur, vient se placer parmi les congressistes, dans la salle, et là, griffonne des notes qui lui serviront à répondre.

Avec son éloquence habituelle, il cherche à entraîner l'auditoire qu'il sent rétif, avec lui, déploie toute sa verve à défendre et à

excuser la C. N. R. dont il est (selon lui) un administrateur désintéressé. On sent à la tribune le porte-parole d'une génération vieille qui se cramponne, il termine sa longue intervention après avoir fait diverses allusions au parallélisme des méthodes des occupants avec les méthodes d'aujourd'hui, il terminera donc par ces paroles qui voulaient être applaudies et qui le furent, en effet :

« Tel que pour construire une rade dans un port, il faut couler du béton sur des rocs inconnus, et que ce béton, dépassant des flots, recevra drapeaux et honneur, je me comparerai à ce roc du fond, inconnu, mais utile »

DIMANCHE 10. — I. — Reprise par M. Isidore de son exposé :
Détails chargeant encore la C. N. R. (Edouard Herriot demande la parole au Président de la séance, mais elle lui est refusée par l'assemblée des congressistes à l'unanimité).

II. — Reconstruction immobilière : a) Regrettable inertie du précédent ministère, freinage de l'appareil de Vichy. Aucun secours efficace aux sinistrés propriétaires pour la reconstruction de leurs immeubles.

Détails apportés avec exemples frappants du peu d'efforts fournis pour reconstruire efficacement.

b) Vœux formulés par l'orateur : organisation d'une seule commission pour répartir les matériaux qui sont actuellement mal distribués.

c) Projet de constructions d'immeubles pour les ouvriers dans le boulevard de ceinture de Lyon.

III. — Boutillier, chef de la Production explique, selon lui, la solution à apporter à la crise économique ; citations, etc...

La journée voit défiler des interpellateurs sur les rapports donnés au cours des diverses séances. Ce sont les mêmes détails, les mêmes critiques. En fin d'après-midi, Marcel Paul prononça le discours de clôture, dans lequel il incite les patrons et les ouvriers à s'unir, pour donner les efforts nécessaires de production ; à cette condition primordiale est liée la question d'indépendance.

Conclusion : Ces deux journées furent profitables, et nous apportèrent de nouveaux éléments en matière économique. Ce qui est à remarquer, c'est qu'actuellement le mot d'ordre est « produire », mais aucune solution proposée ne résout le problème de l'homme, du travailleur et de son épanouissement, de sa libération de la hantise créée par l'insuffisance des salaires.

SYLVESTRE.

Congrès National des Comités d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise est un organisme, créé par décret du 22 Février 1945, pour remplacer les Comités Sociaux de Pétain et étendre la participation des ouvriers à la production, dans les entreprises de plus de 100 travailleurs.

La Fédération syndicale des ouvriers métallurgistes a convoqué les représentants des comités de la métallurgie pour examiner l'orga-

nisation, le travail de cette première année, afin d'en tirer les enseignements pour que l'expérience de tous profite à chacun.

Alfred Costes, député, secrétaire Fédéral, nous dépeint le triste état des industries françaises.

Les machines, le matériel n'ont pas été renouvelés, sont usés ou détruits. Les travailleurs de la métallurgie doivent fournir de très grands efforts pour produire : les machines outils, les machines modernes à grands rendements, le matériel ferré, routier, fluvial, maritime ; pour produire les machines agricoles, les métiers textiles, le matériel des industries chimiques, etc...

Pour que la France retrouve son indépendance économique nécessaire pour conquérir l'indépendance politique, elle a beaucoup à faire.

Par efforts, on n'entend pas particulièrement efforts physiques, mais surtout l'action unanime de tous les travailleurs : ouvriers, cadres, techniciens, pour la recherche et l'emploi de méthodes et d'outillages nouveaux, avec lesquels il sera possible d'augmenter le rendement, la sécurité, de diminuer l'effort physique, et par la standardisation des productions d'abaisser les prix de revient.

Il faut rompre les vieilles routines patronales qui ne savent risquer que la dépense physique des travailleurs.

Pour produire des machines, il nous faut du fer de la fonte, de l'acier. Avant-guerre, nous étions, avec plus de deux cents hauts-fourneaux en activité, en tête pour ces productions. Seuls **deux hauts-fourneaux ont été détruits**. Cependant les trusts de la sidérurgie, freinant la reprise de toute la production métallurgique, n'ont réallumé que **28 hauts-fourneaux**, malgré les réclamations et les protestations de la Fédération des Syndicats ouvriers.

Costes termine en affirmant que les métallos gagneront la bataille de l'acier, pour que la France retrouve son indépendance économique.

Puis les délégués interviennent indiquant les réalisations dans leurs départements, apportant suggestions et critiques.

La Drôme, représentée par les Délégués de la Communauté, fait une brève intervention, réclamant l'extension des pouvoirs des Comités d'entreprise qui doivent étudier les moyens d'augmenter la production, disant deux mots des réalisations de notre Communauté de Travail.

Croizat, ministre du Travail, vient nous dire ce qu'il attend des Comités d'entreprise, qui doivent étudier les moyens d'augmenter la production, parle de modifications à l'étude pour accroître leur pouvoir dans l'entreprise.

Il nous apprend l'augmentation de 80 % sur l'attribution du charbon destiné à l'industrie sidérurgique.

Il a obtenu des crédits pour ouvrir des écoles, afin de réduire rapidement de la main-d'œuvre pour cette industrie.

Il compte sur les Comités d'entreprise pour veiller à ce que les machines tournent et alerter les Comités des entreprises fournisseuses en cas de ralenti dans l'approvisionnement des matières premières.

Le samedi 23 : Jourdain, secrétaire Fédéral, situe la place des Comités d'entreprise dont le rôle est différent des Comités de Gestion (Berliet) ou des Comités mixtes de la production qui existent dans l'aviation et les Chantiers navals.

Les délégués des Comités d'entreprise doivent développer leur

activité sur le plan technique, étudier les suggestions pour accroître la production.

Dans ce domaine, il faut briser le corset étroit des textes du décret du 22-2-45.

Les délégués des Comités d'entreprise doivent diriger les activités sociales, ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent quitter leur place à la production pour peser des pommes de terre à la coopérative. Leur rôle est de faire embaucher par l'entreprise, le personnel pour assurer le fonctionnement de ces activités sociales : cantine, infirmerie, sports, colonies de vacances, fêtes, coopératives.

Conclusions : Les participants à cette première conférence se sont quittés décidés à œuvrer pour augmenter les pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise et pour que tous les travailleurs unis gagnent la bataille de l'acier de la production, afin que, par leur travail la France retrouve son indépendance économique et politique.

Mais, comme nous aurions voulu dire à tous les copains que la solution des problèmes soulevés n'était pas dans les comités d'entreprise mais dans la Communauté de Travail telle que nous la réalisons.

DECARLI et COURTIAL

EQUIPE FAMILIERS

Cette équipe composée d'épouses a pour responsable Madame BOUVET. Elle coordonne tout ce qui concerne les familiers et veille à ce que ceux-ci soient au courant de tout ce qui les intéresse dans la Communauté.

Elle est responsable de leur formation humaine et de leurs activités sociales.

C'est elle qui organise et régit l'assemblée de contact des familiers. En liaison avec l'Equipe Instruction Générale, elle dirige les cours et contrôle aussi l'instruction et l'éducation des enfants.

Avec l'équipe Contre-Effort, elle met sur pied le contre-effort des épouses, quel qu'il soit.

C'est elle qui répartit les tâches confiées par la Communauté à des familiers.

Elle veille en liaison avec l'Equipe Hygiène-Santé à ce que les foyers où il y a des malades soient visités et aidés par des familiers.

En liaison avec l'Equipe Rémunération elle a pour mission de mettre au point la valeur d'état des épouses.

Avec l'Equipe Solidarité elle veille à ce que les mamans ne soient pas lésées par la gêne apportée à leurs activités sociales par les maladies ou le bas-âge de leurs enfants.

Avec l'Equipe Sports elle se préoccupe de donner à toutes les épouses les moyens de se développer au point de vue physique.

Elle met à la disposition des mamans les moyens de se libérer pour participer aux activités communautaires.

Elle fait la liaison entre les organismes ménagers de la ville et les familiers.

La Garderie d'Enfants

Elle fonctionne chaque jeudi.

Elle est confiée à une grand'mère qui s'y connaît et auprès de qui, les enfants sont en sécurité.

Peu à peu, nous allons essayer de transformer la garderie en « Jardin d'Enfants », selon la méthode active.

Le plus urgent est de trouver un local vraiment approprié, mais cela va peut-être se réaliser.

Ne désespérons pas !...

Un stage à "l'Université Populaire Féminine"

But de ce stage : S'instruire, s'éduquer pour s'élever, s'épanouir, s'orienter dans le vrai sens de la vie, afin de se rendre plus utile à la société.

Les cours de ces trois semaines sont principalement basés sur des études pédagogiques. Des ouvrières, militantes de toutes les régions de la France (J. O. C. - M. P. F.) viennent chercher du neuf, du réalisme. Chacune vient avec tout son dynamisme, son courage et sa gaieté.

A l'U. P. F. vie communautaire : division en équipes. Chaque équipe a sa charge domestique et doit trouver un nom, une devise qui correspond aux idées, aux recherches, aux changements que vous voulez apporter à vous-mêmes dans ce stage. Les équipes sont relevées chaque semaine des charges qui leur sont confiées.

Mon équipe s'appelait **Colbert**, sa devise : devenir pour servir jusqu'au bout. **Promotion : Libération ouvrière féminine.**

Tous ces mots, ces phrases, ont été étudiés par l'équipe, afin qu'ils expriment bien la pensée de toutes.

PROGRAMME DE CE STAGE

« La Culture Ouvrière » : Absolument nécessaire à tout individu de connaître ses droits, ses devoirs envers la société.

« La personnalité » : Le caractère, le tempérament.

« La Culture Humaine » : sa valeur, sa grandeur.

« Le libéralisme - Le Marxisme » : gros effort à fournir, pour nous, femmes françaises plutôt retardataires dans la politique.

« Psychologie » : Masculine et féminine (différente l'une de l'autre).

« Physiologie » de la Femme traitée par une doctoresse : La femme à travers les âges dans la profession dans le monde, dans la cité. Etude de la pensée, Jugement, Raisonnement.

« La Communauté familiale, l'Indissolubilité de la Communauté familiale ».

« La Prostitution ».

« Cours de Français » : conseils pour faire un narration, une description, pour écrire des lettres.

« Séances Dramatiques » : permettent de découvrir chez quelques-unes des dons cachés.

« La Peinture » : fait ressortir le goût du beau.

Visite de Notre-Dame, du Château de Versailles, par des conférenciers très vivants, qui savent redonner à l'histoire tout son passé et sa grandeur : tel que la valeur de nos ancêtres dans leurs

sculptures, leurs peintures, le raffinement de leurs chefs-d'œuvre.

Sorties au spectacles : Concert à la salle Gaveau ; Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, Palais de la Mutualité ; « L'Aiglou », au Châtelet.

Des causeries sont organisées trois veillées par semaine : Situation des Filles-mères - Jeunes mamans ; Fondation du Nid pour les prostituées.

Films documentaires : Toutes les semaines, organisation d'une séance parlementaire où s'ouvre tous les débats : vie communautaire, ambiance, discipline, jugements, critiques, organisations.

— Vote des Chefs d'Equipe et du Responsable général de la semaine.

Plusieurs fois par semaine : Sports.

Les cours sont donnés par des personnes compétentes qui nous apportent tout leur savoir et souvent leur expérience. Les études par groupes finissent d'approfondir les problèmes les plus ardues. Toutes réflexions ou suggestions personnelles apportées sont traitées.

Ceci vous semble peut-être facile, mais quand vous avez un sujet à creuser, à fouiller, souvent vous constatez la nécessité de vous cultiver afin de pouvoir vous extérioriser avec moins de difficultés. Pour nous, petites ouvrières nous n'avons pas l'ambition de devenir subitement des intellectuelles, mais ayons le cœur de dire : nous voulons progresser !

Les cadres à l'U.P.F. sont là pour nous montrer qu'avec du courage et de la bonne volonté, nous pouvons arriver. Leur exemple nous confirme le résultat de l'effort, car elles ont connu, comme nous la détresse, aussi sont-elles pour nous des amies.

Ce stage n'avait pas été prévu pour des épouses : c'était le premier stage d'ainées. L'expérience acquise à chaque session apporte à l'U.P.F. des modifications incessantes dues aux témoignages des sessionnaires.

Simone GIRAULT et ses collaboratrices donnent le maximum d'efforts, de compréhension, de dévouement et de simplicité.

Pour un stage d'épouses, certains cours n'auraient pas lieu d'être si approfondis, et d'autres au contraire, plus étudiés. Il est certainement difficile de satisfaire tout le monde. Soyons indulgents.

Chères compagnes, voyez ce que l'U.P.F. apporte et souhaitons qu'à l'avenir des stages d'épouses se forment où vous pourrez assister.

L'U. P. vous donne les lumières, l'appétit, mais il ne faut pas s'arrêter : « On vous aide à ouvrir les portes, et il faut sortir ! » D'où, nécessité de continuer en étudiant nos notes prises au stage, de les compléter par des devoirs par correspondance, et diverses lectures. Sinon, vous ne pouvez en tirer le maximum de profits.

De plus, faites en profiter la Société par votre action de militante. N'allez pas à l'U.P.F. ou U.P.M., en individualiste, car beau-

coup de nos sœurs, de nos frères sont retenus par leur charge de famille par leur travail, l'incompréhension de leur patron — car pour eux, il est dangereux que l'ouvrier s'instruise, car il saurait mieux se défendre — Erreur de croire que l'ouvrier n'y voit rien ! car beaucoup ont compris et veulent se lancer dans la Révolution ouvrière.

Aussi, Compagnons et Compagnes, aidez-les ! Ne sommes-nous pas favorisés ?

Que nous soyons catholiques, protestants ou matérialistes, nous sommes sur cette terre pour nous unir et nous aimer. Sinon, nous vivrons avec l'égoïsme des « bons bourgeois » qui veulent l'écrasement, la misère du travailleur.

Notre expérience marque dans les stages, et fait des envieux, car pour les sessionnaires c'est quelque chose de beau, de grand, de vaste, aussi un exposé apporte-t-il des précisions et tranche toutes questions banales, leur confirme notre vie qu'elles croyaient plus théorique que réelle.

Leur admiration est surtout portée sur la paye de l'épouse au foyer, la charge de l'enfant par la communauté pendant tout le temps de sa scolarité, notre système de rémunération, l'affichage des salaires. C'est pour elles, une vraie révolution ouvrière qui porte en elle vraiment quelque chose d'humain.

Il faut entendre certains de leurs témoignages : leur vie est loin d'être la nôtre, avec la lutte contre la hausse des prix et leurs salaires souvent trop faibles.

Depuis quatre ans nous ne connaissons plus ces tyrannies, cette soumission, qui sont si dures et découragent souvent le travailleur.

Beaucoup désirent venir visiter notre Communauté. Elles savent qu'elles y sont les bienvenues.

DENISE BOUVET

Stage du 4 au 24 février 1946

P.-S. — Il ne m'est pas possible de tout développer le travail de ces trois semaines.

Toutes les personnes qui voudraient des détails complémentaires, savent que je suis à leur disposition.

DENISE BOUVET

EQUIPE LOISIRS ET CULTURE

BUT DE L'EQUIPE

— Faire la liaison entre la Communauté, Tourisme et Travail, Peuple et Culture les Cercles d'Etudes Populaires, la maison de la Culture, et toutes les Organisations de la Culture et des loisirs : théâtres, cinémas, etc...

— Faciliter aux membres de la Communauté l'utilisation de tous ces moyens pour la formation personnelle.

— Apporter l'aide de la Communauté à ces organismes afin de leur permettre d'intensifier leurs efforts et ainsi participer à la formation de tous nos camarades travailleurs.

Cette équipe a pour Chef PLENT.

Première sortie

Le samedi 23 février nous trouve rassemblés sur le Champ-de-Mars. Tout le monde est à l'appel : 8 jupes, 10 pantalons, 13 sacs tyroliens. Nous tournons le dos à notre ami Championnet, qui, inlassablement, contemple Valence. Chacun ses goûts, et joyeusement mettons le cap sur Crussol. Il fait un temps splendide.

Nous voilà au pied du château. Hum ! On dirait que ça monte ! Y en a-t-il pour longtemps ? Ah ! si j'avais su !...

A la file indienne, la colonne s'ébranle. Les paroles se font rares. La sueur commence à perler, elle ruisselle. Ouf ! Nous voilà au sommet ! C'était temps ! Un peu de plus nous allions faire jaillir des flancs de Crussol des torrents tels qu'il n'en aurait jamais eus. Une pose de vingt minutes est accordée. Qu'il fait bon s'asseoir au soleil, les jambes allongées dans l'herbe, et le dos appuyé contre un rocher. Comme dossier, cela vaut 100 fois mieux que les murs de la Salle Pierre Curie, et puis l'on peut fumer à son aise.

J'observe respectueusement une minute de silence, à l'intention d'un de mes amis de l'Equipe « Tahiti » qui doit être en train de faire une leçon d'anatomie à ses indigènes sur le mammoth.

10 h. 1/4, en route pour Soyons. Nous suivons les crêtes de Crussol et passons au Château de Mérée. On rit, on chante. Les poules tressaillent d'allégresse, et se montrent généreuses pour nous. Certains sacs sont maniés maintenant avec une extrême douceur.

13 heures. En batterie, les feux s'allument, les joues se gonflent, il y a des yeux qui pleurent... sourire d'attendrissement pour la bonne petite saucisse qui mijote. L'Equipe Coopérative s'est montrée digne de ses fonctions. Nous l'en remercions vivement.

Nous laissons Soyons à notre gauche et nous nous dirigeons sur Saint-Georges. Notre ami Gagnaire nous accueille. Il met à notre disposition 9 lits et une grange, hébergement gratuit pour les deux.

Et maintenant, vite à la piscine. Ah, ce qu'elle est bonne ! Un coup de main aide les récalcitrants.

Le souper s'achève par un feu de camp : chants, jeux, etc. Le bois finit de se consumer, les yeux se ferment... Bonsoir, à demain !

Dimanche. Encore du Soleil. Nous occupons la matinée en baignades et escalade dans les gorges. A midi, on prépare la popote. A table, tout le monde fait preuve d'une bonne volonté remarquable, on pourrait même distribuer des médailles. Dommage, personne n'en a apporté !

Hélas, il faut reprendre le chemin du retour. Comme une habitude se prend vite !

Valence se rapproche insensiblement : les Granges, le Pont du Rhône, l'avenue Gambetta, les escaliers du Champ de Mars, et Championnet tel qu'on l'a laissé au départ, impassible, toujours debout.

Dix-huit paires de mains s'enchevêtrent, s'étreignent...

A demain. A la prochaine.

ROLLAND.

GROUPE DES INTERNÉS ET DÉPORTÉS POLITIQUES DE LA COMMUNAUTÉ

Une souffrance commune, des épreuves identiques forgent les hommes et créent entre eux un lien extrêmement solide. Tous ceux qui ont passé par la prison, le camp, la déportation, le ressentent et dans notre Communauté plus particulièrement. Aussi les internés et déportés politiques se sont réunis pour former un groupe au sein de notre Communauté.

Une première réunion a eu lieu mardi 12 mars 1946. On a échangé des souvenirs, des idées, mais aussi on a jeté les bases d'un petit programme.

Le groupe se compose des dix personnes suivantes et totalise la douloureuse expérience de seize ans d'internement, de prison et de déportation. Ce sont, dans l'ordre « d'ancienneté » si l'on peut s'exprimer ainsi :

DECARLI Georges : 44 mois. — A passé par la Santé, fait partie de la colonne de Cepoy ; a connu les prisons de Fresnes, Melun, Compiègne et a terminé comme d'autres à Buchenwald.

MERMOZ Marcel : 39 mois. — Prison de la Santé, Fresnes - camp de St-Benoît - Bourg-Lastic - Oraison - Fort-Barraux - St Sulpice.

ALLEMAND Julien : 27 mois. — Arrêté et emmené au Fort St Jean, déporté en Allemagne en passant par Compiègne. Passé dans les camps de Buchenwald, Duisbourg, Schwert.

RIBY Gaston : 21 mois. — Arrêté en 41 et envoyé à la Prison du Cherche-Midi puis de Fresnes. Arrêté à nouveau en 44. Passé par Fresnes, Compiègne pour terminer à Buchenwald.

ALLEON Gilbert : 16 mois. — Arrêté à Avignon. A passé dans les prisons de Nîmes et de la Centrale d'Eyses. Déporté en Allemagne et a terminé à Dachau.

BARBU Marcel : 15 mois. — Interné d'abord en octobre 1942 à Fort-Barraux, puis au camp de St-Sulpice. Arrêté par la Gestapo le 14 avril 1944. A connu Fresnes, et Buchenwald.

BONNEFOIS Aimé : 13 mois. — Arrêté à Vassieux-en-Vercors, puis emprisonné à Lyon à la prison St Jean, puis à St Paul. Déporté à Dachau et libéré le 31 mai 1945.

BOUVET Denise : 5 mois. — (dont 110 jours de cellule). Arrêtée le 14 avril 1944 et enfermée à Fresnes, puis au Fort de Romainville, et libérée à Bar-le-Duc, par les américains.

GOUDARD Pierre : 5 mois. — Emprisonné à Fresnes. A passé par Compiègne et Péronne.

BOUVET Louis : 5 mois. — A connu Fresnes, Compiègne. Libéré le 31 août 1944 à Péronne.

Le groupe des internés et déportés politiques a décidé d'associer avec lui les épouses et mère de nos camarades fusillés ou morts en déportation :

Charles HERMANN, fusillé à Villeneuve (Ain) le 13 juin 1944.
André LYONNET, fusillé à Combovin (Drôme) le 22 juin 1944.
Fernand SIBERT, fusillé à Châtillon d'Azergue (Rhône) le 19 juillet 1944.

Simone DONGUY, déportée, décédée au camp de Bergen-Belsen le 10 mai 1945.

Jean DONGUY, déporté, décédé à Vaihingen le 2 février 1945.

Le groupe a désigné ALLEMAND comme chef du groupe.

Ce dernier se tiendra au courant de tout ce qui concerne les déportés, internés, veuves de fusillés et fera toutes les démarches auprès des organismes officiels. Un repas fraternel des déportés, internés et de leur famille est envisagé.

Ce groupe prendra le nom de groupe des « Survivants ».

*Le groupe des Déportés
et Internés politiques de la Communauté
« les Survivants »*

Un an après

Voici une année écoulée depuis notre retour. Nous sommes bientôt le 7 avril 1946.

Quel bon souvenir je garde de ce mois d'avril, car il fut pour moi, le jour de la résurrection. Oui, on peut le dire, car l'an passé, à pareille époque, j'étais libéré des bagnes nazis. Quelle joie et quel soulagement.

Enfin, je n'écris pas aujourd'hui pour vous raconter ma vie passée dans les camps. Je le ferai, mais plus tard.

Je viens tout simplement vous dire que nous avons formé un groupe entre tous les camarades internés et déportés politiques.

Nous nous faisons un devoir de ne pas abandonner les femmes des fusillés, et les familles des disparus dans les camps nazis que nous joignons à notre groupe.

POURQUOI CE GROUPE ?

- Pour améliorer notre sort et celui de nos camarades.
- Pour maintenir cette unité profonde qui est née de nos misères communes.
- Pour commémorer tous ensemble, certaines dates inoubliables et en particulier celle de nos chers disparus.

ALLEMAND JULIEN.

LA VIE PROFESSIONNELLE

EQUIPE METHODES ET MOYENS

Les cours de Technologie

L'Equipe est chargée d'étudier tous les perfectionnements possibles des moyens de production et des méthodes de travail.

Elle est responsable de la sécurité.

En ce moment, en l'absence de l'équipe « Apprentissage et perfectionnement », c'est elle qui assure les cours de technologie.

Ce n'est pas toujours sans mal, et il y a encore bien des mises au point à faire. Mais depuis trois mois, il y a tout de même un rude travail de fait, et des gars comme LAURENT, comme ABRAHAM en particulier, apportent aux jeunes et même aux autres ; des notions indispensables pour le travail de tous les jours.

Pendant l'heure de Technologie, certains ont français. Ce n'est pas une hérésie. Il s'agit que chacun acquiert ce qui lui est le plus utile.

Disons donc que cette heure du samedi matin est l'heure de perfectionnement professionnel ou intellectuel.

C'est ainsi que d'autres s'initient avec M. DU TEIL à l'expression orale et écrite.

LA THEORIE

TECHNOLOGIE DE LA BOITE DE MONTRE

DECOUPAGE — ESTAMPAGE

Dans le précédent numéro, nous avons vu le rôle primordial de l'estampage (ou emboutissage) dans l'évolution de la technique de la boîte, pour la fabrication en série.

Voyons maintenant son rapport avec nos ateliers. Au départ, la production est conditionnée par le bon fonctionnement du découpage et de l'emboutissage.

Ces deux opérations sont effectuées sur différentes presses.

— **Presses à excentrique** : Frappe brutale et régulière. Elles sont employées surtout pour le découpage.

— **Presses à balancier et à friction** : frappe réglable à volonté, convenant particulièrement à l'emboutissage.

Découpage mécanique :

Opération qui consiste à découper à l'aide d'outillages en deux pièces : poinçon, partie mâle qui vient frapper le métal, et matrice, partie femelle, qui donne la forme extérieure.

Estampage ou Emboutissage :

Opération qui consiste à l'aide d'outillages semblables aux pré-

cédents à ébaucher, à former les pièces de façon appropriée à leur destination.

Deux pièces également : poinçon, partie mâle, qui vient frapper le métal et l'enfoncer dans une partie femelle ou matrice. Ces outils sont usinés de telle façon qu'en frappant le métal ils lui donnent la forme voulue.

Ces outillages travaillent en chocs successifs et toutes les difficultés proviennent de leurs qualités de résistance et d'usure.

Leur confection demande des connaissances techniques poussées et surtout de la pratique. La qualité des aciers employés, ainsi que la trempe et le revenu où l'œil humain n'est point infallible, sont autant pour la réussite des poinçons et matrices que le comportement du métal sous les chocs.

La qualité des étampages est encore fonction de l'habileté de l'étampeur : réglage, force de frappe, utilisation au maximum d'outillages usagés ainsi que la qualité des métaux employés, surtout en ce qui concerne l'acier inoxydable très ingrat à ces travaux.

J. ABRAHAM.



Le compte-rendu détaillé des Journées d'étude des 23, 24 et 25 mars paraîtra dans le « Lien » d'avril.

REGARDS SUR LE MONDE



La Femme, l'Enfant, la Famille en U.R.S.S.

Nous sommes quelques-uns dans la Communauté pour considérer avec sympathie l'immense effort de l'U.R.S.S. en vue de créer un monde nouveau. Pendant toute la guerre nous n'avons pas eu de nouvelles précises sur la gigantesque évolution de ce peuple.

Les « Cahiers de l'Economie Soviétique » arrivent à point pour nous donner une information exacte de l'évolution économique et sociale de l'Union Soviétique. Nous constatons que les structures sociales évoluent et changent en même temps que les structures économiques. Il n'y a pas là-bas de formes sociales définitives, les cadres juridiques et sociaux se transforment avec la vie. La conception soviétique de la famille suit cette constante évolution. Ainsi, à titre d'indication, nous donnons ci-dessous quelques extraits du décret du 8 juillet 1944 du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., relatif à l'intensification de l'aide de l'Etat aux femmes enceintes, aux mères, aux filles-mères, et des mesures concernant les enfants, le mariage et le divorce.

La protection des enfants et des mères a toujours été une des tâches les plus importantes de l'Etat Soviétique. Tout en sauvegardant les intérêts de la mère et de l'enfant l'Etat apporte une large aide matérielle aux femmes enceintes, aux mères, aux filles-mères pour l'entretien et l'éducation de leurs enfants.

Les chiffres en roubles n'ont qu'une valeur relative et peuvent difficilement se comparer avec nos chiffres européens. Pour fixer les idées, un manœuvre gagne environ 200 roubles par mois. Tout récemment un décret a paru en U.R.S.S. instituant une baisse de 50 % sur tous les articles de consommation et cela *sans diminution de salaire*.

Voici quelques extraits de cette loi :

Aide aux mères :

ART. 2. — Le paiement de l'assistance d'Etat aux mères de plusieurs enfants se fera selon les tarifs suivants :

Mères	Prime	Paiement mensuel
Avec 2 enfants à la naissance du 3 ^e	400	
Avec 3 enfants à la naissance du 4 ^e	1.300	80
Avec 4 enfants à la naissance du 5 ^e	1.700	120
Avec 5 enfants à la naissance du 6 ^e	2.000	140
Avec 6 enfants à la naissance du 7 ^e	2.500	200
Avec 7 enfants à la naissance du 8 ^e	3.000	200
Avec 8 enfants à la naissance du 9 ^e	3.500	250
Avec 9 enfants à la naissance du 10 ^e	3.500	250
De chaque enfant en sus	5.000	300

L'assistance mensuelle aux mères de plusieurs enfants sera payée à partir de la deuxième année de l'enfant jusqu'à sa 5^e année.

Pour les mères ayant trois, quatre, cinq ou six enfants au moment de la publication de ce décret, l'allocation établie par le présent décret sera payée pour chaque enfant né après la publication du présent décret. Les mères ayant sept enfants ou plus au moment de la publication de ce décret conservant leur droit à l'allocation pour plusieurs enfants telle qu'elle a été établie par le décret du Comité central exécutif et du Conseil des commissaires du peuple de l'U.R.S.S. en date du 27 juin 1936, à savoir pour les septième, huitième, neuvième, dixième enfants, 2.000 roubles annuellement pour chacun, pour une période de cinq ans à dater de la naissance ; pour le onzième enfant et pour chacun des suivants, 5.000 roubles en une seule fois et 3.000 roubles par enfant et par an pour une période de quatre ans à dater de la deuxième année de l'enfant, à la naissance de chaque enfant suivant, après la publication du récent décret l'allocation sera payée dans les conditions et selon les taux prévus à l'article 2 du nouveau décret.

Dans l'application des taux de l'allocation d'Etat aux mères de plusieurs enfants, sont compris les enfants qui sont morts ou disparus au champ d'honneur.

Aide aux filles-mères :

ART. 3. — Les taux de l'allocation aux filles-mères pour l'entretien et l'éducation de leurs enfants, à dater du présent décret, sont les suivants :

- 100 roubles par mois pour 1 enfant.
- 150 roubles par mois pour 2 enfants.
- 200 roubles par mois pour 3 enfants.

L'allocation d'Etat aux filles-mères est payée jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de douze ans.

Les filles-mères ayant trois enfants ou plus reçoivent l'allocation d'Etat établie par le présent article, plus l'allocation régulière attribuée aux mères de plusieurs enfants, selon l'article 2 du présent décret.

Quand une fille-mère se marie, elle conserve le droit à l'allocation définie par le présent article.

Les mères qui reçoivent une pension alimentaire pour les enfants nés avant la publication du présent décret, conservent le droit à cette pension jusqu'à ce que l'enfant grandisse, et elles ne peuvent recevoir l'allocation prévue au présent article.

Les mères d'enfants nés en 1944, avant la publication du présent décret et ne recevant pas de pension alimentaire, ont droit à l'allocation prévue au présent article.

ART. 4. — Si une fille-mère désire placer l'enfant qu'elle a mis au monde dans un établissement d'enfants pour qu'il y soit élevé, cet établissement est tenu d'accepter l'enfant, d'assurer son entretien et d'élever entièrement l'enfant aux frais de l'Etat.

La mère de l'enfant a le droit de retirer son enfant de l'établissement et de l'élever elle-même.

Pendant que l'enfant est dans l'établissement, l'allocation d'Etat n'est pas payée.

ART. 5. — La somme totale payée pour chaque enfant nouveau-né par le fonds d'assurances sociales et les fonds d'assistance mutuelle passe de 45 à 120 roubles. La vente d'une layette pour le nouveau-né sera assurée jusqu'à concurrence de la somme attribuée.

Avantages aux femmes enceintes :

ART. 6. — La durée du congé de repos accordé pour la grossesse et l'accouchement aux femmes travaillant dans les usines et les bureaux passe de 63 jours à 77 jours, soit 35 jours avant la naissance et 42 jours après ; pendant cette période, l'assistance est payée aux frais de l'Etat, selon les taux établis précédemment. En cas de naissance difficile ou de naissance de jumeaux, le congé de repos est élevé à 56 jours après la naissance. Les directeurs d'entreprises et de bureaux sont tenus d'accorder aux femmes enceintes ce congé régulier dans les délais prescrits.

ART. 7. — Les femmes enceintes, à partir du quatrième mois, ne pourront pas faire d'heures supplémentaires dans les usines et les bureaux, et les femmes qui allaitent ne peuvent travailler de nuit pendant toute la durée de l'allaitement.

ART. 8. — Les suppléments de rations alimentaires sont doublés pour les femmes enceintes à partir du sixième mois et pour les femmes qui allaitent pour une période de quatre mois.

ART. 9. — Les directeurs d'entreprises et de bureaux sont tenus d'aider les femmes enceintes et les femmes qui allaitent, sous forme de denrées supplémentaires provenant de leurs fermes.

Institutions pour la protection de la maternité :

ART. 10. — Les frais de crèches et de jardins d'enfants sont réduits de 50 % pour :

Les parents ayant 3 enfants et ne gagnant pas plus de 400 roubles par mois ;

Les parents ayant 4 enfants et ne gagnant pas plus de 600 roubles par mois ;

Les parents ayant 5 enfants ou plus, sans limitation de gain.

ART. 11. — Le conseil des Commissaires du Peuple reçoit les instructions suivantes :

a) Renforcer le plan pour l'organisation dans les Républiques et les Régions, de nouvelles maisons pour la mère et l'enfant, ainsi que des maisons de repos pour les filles-mères et pour les femmes qui allaitent et dont l'état de santé nécessite ce repos. Ces femmes peuvent être employées sur place à un travail en rapport avec leurs forces.

b) Renforcer le plan pour l'extension du réseau d'établissements pour les enfants sous la responsabilité du Commissariat du Peuple et des départements, en vue de la protection complète de tous les enfants ayant besoin de tels établissements ; de prévoir l'extension du réseau des bureaux de consultations pour enfants, de gouttes de lait, de crèches pour les enfantse nourris au sein, de garderies du soir dans les jardins d'enfants et de maternités dans les régions libérées de l'envahisseur allemand.

c) De prévoir dans les usines et dans les bureaux employant des femmes en grand nombre, une organisation obligatoire de crèches, jardins d'enfants, chambres d'allaitement, salles d'hygiène.

d) De donner des instructions aux Commissariats du Peuple pour inclure dans leur plan de construction industrielle, la construction d'établissements pour enfants (crèches, jardins d'enfants, maisons pour mères et enfants), aptes à assurer la protection complète des enfants d'ouvrières et des employées des dites entreprises.

e) De renforcer les mesures en vue de la production de vêtements pour enfants, chaussures, articles d'hygiène pour enfants, et d'autres articles nécessaires aux enfants à la fois pour les institutions d'enfants et pour la vente au public ; de renforcer de même les mesures pour l'extension du réseau de fabriques de vêtements pour enfants et de magasins pour la mère et l'enfant.

Impôts :

ART. 16. — Le décret modifie le décret du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. en date du 21 novembre 1941, concernant les impôts des célibataires et des citoyens seuls ou sans enfants, pour établir qu'un impôt est payé par les citoyens — hommes de 20 à 50 ans et femmes de 20 à 45 ans — n'ayant pas d'enfants ou un ou deux enfants seulement.

ART. 17. — Les taux de la taxe à payer sont les suivants :

a) Citoyens soumis à l'impôt sans enfants, 6 % de l'impôt ; avec 1 enfant, 1 % de l'impôt ; avec deux enfants, 1/2 % de l'impôt ;

b) Fermiers collectifs, individuels ou citoyens faisant partie du personnel d'une ferme, que sont soumis à l'impôt agricole : sans enfants, 150 roubles par an ; avec un enfant, 50 roubles par an ; avec deux enfants, 25 roubles par an ;

c) Autres citoyens : sans enfants, 90 roubles ; avec un enfant, 30 roubles ; avec deux enfants, 15 roubles par an.

Modifications aux lois du mariage :

ART. 19. — Il est établi que *seul le mari légal entraîne les droits et les devoirs du mari et de la femme tels qu'ils sont établis par les lois du code sur le mariage, la famille et la tutelle dans l'Union des Républiques. Les personnes vivant maritalement avant la publication du présent décret doivent formellement légaliser leur union, en indiquant la période durant laquelle elles ont vécu ensemble.*

ART. 20. — Est aboli le droit jusqu'ici existant pour la mère d'entreprendre une action en justice en vue de rechercher la paternité et de recevoir une pension pour l'entretien d'un enfant né de parents non légalement mariés.

ART. 21. — Il est établi que lors de la déclaration à l'état civil de la naissance d'un enfant dont la mère n'est pas mariée légalement, l'enfant est inscrit sous le nom de sa mère, le patronyme étant au choix de la mère.

ART. 22. — Une déclaration obligatoire doit être faite à l'état civil du mariage légal, avec les nom, prénoms et date de naissance du mari et de la femme ainsi que les lieux et date de la célébration du mariage.

Le divorce :

ART. 23. — Il est établi que le divorce est prononcé par un tribunal public ; à la demande des époux, dans certains cas importants seulement et après décision de la Cour, le divorce peut être prononcé à huis clos.

ART. 24. — Pour entreprendre une action en divorce, les conditions suivantes doivent obligatoirement être observées :

a) Présenter au Tribunal du Peuple une demande indiquant les motifs, ainsi que les noms, prénoms, date et lieu de naissance et résidence des époux. A la présentation de cette demande de divorce, une somme de cent roubles est à payer ;

b) Le mari ou la femme devra être convoqué au tribunal pour être mis au courant de la demande de divorce de la femme ou du mari, et pour l'établissement préliminaire des motifs du divorce, ainsi que l'établissement de la liste des témoins qui seront à convoquer par le tribunal pour l'examen ;

c) Publication dans le journal local de l'avis de l'action en divorce entreprise auprès du tribunal, les frais de cette publication devant être à la charge de celui des époux qui demande le divorce.

ART. 25. — Le Tribunal du Peuple doit établir les motifs de la demande de divorce et faire une tentative de conciliation, à laquelle les deux parties doivent obligatoirement être convoquées ainsi que les témoins s'il est nécessaire.

En cas de conciliation entre les époux en dehors du Tribunal du Peuple, le plaignant a le droit d'entreprendre une action en divorce auprès d'un Tribunal supérieur.

Il est décrété que le divorce peut être prononcé par le Tribunal régional, territorial, de district ou de ville, ou par la Cour Suprême d'une Union ou d'une République autonome.

ART. 26. — Le Tribunal régional, territorial, de district ou de ville, ou la Cour Suprême d'une Union ou d'une République autonome, si la nécessité du divorce est reconnue doit :

a) Déterminer à qui et quels enfants doivent être confiés, et aussi lequel des parents supportera la charge de l'entretien des enfants et dans quelles conditions ;

b) Etablir les conditions dans lesquelles les biens seront partagés entre les deux parties, à l'amiable ou en affaires ;

c) Rendre à chacune des parties, selon leur désir, leur nom en usage avant le mariage.

ART. 27. — Après la décision du Tribunal, les bureaux de l'état civil doivent établir un certificat de divorce, dont une copie sera portée sur les papiers des époux et, par décision du Tribunal, l'une des parties ou bien les deux auront à payer une somme variant entre 500 et 2.000 roubles.

ART. 28. — Les Soviets Suprêmes des Républiques de l'Union, en accord avec le présent décret, sont tenus d'apporter les modifications nécessaires dans la législation des Républiques de l'Union.

Annulation des anciens décrets :

ART. 32. — Doivent être considérés comme nuls et non avenus :

a) Les articles 5, 8, 10, 27 et 28 du décret du Comité central exécutif et du Conseil des Commissaires de l'U.R.S.S. en date du 27 juin 1936 relatifs à l'interdiction de l'avortement, l'amélioration de l'aide matérielle aux femmes en couches, l'établissement d'une assistance d'Etat aux parents de familles nombreuses, l'extension du réseau de maternités, crèches et jardins d'enfants, le renforcement des peines pour non paiement de pension alimentaire et certaines modifications dans la législation du divorce (Registre des lois de l'U.R.S.S., 1936, n° 34, art. 309).

b) Le décret du Comité central exécutif et du Conseil des Commissaires du Peuple de l'U.R.S.S. du 14 novembre 1936 relatif à l'attribution d'allocations aux mères de familles nombreuses (Registre des lois de l'U.R.S.S., 1936, n° 39, art. 448) ;

c) Article 14 de la décision du Conseil des Commissaires du Peuple de l'U.R.S.S., du Comité central exécutif du C.P.E.U., et du Conseil central, des Trade-Unions en date du 28 décembre 1938, relative aux « mesures pour la réglementation de la discipline du travail, l'amélioration du fonctionnement des assurances sociales d'Etat et la lutte contre les abus » (Registre des Décisions du Gouvernement de l'U.R.S.S., 1939, n° 1, article 1^{er}).

Ces textes nous apportent de précieuses indications nous permettant de porter un jugement d'ensemble sur l'effort splendide de l'U.R.S.S. Cette politique a d'ailleurs porté ses fruits si l'on compare le taux d'accroissement de la population en U.R.S.S. avec celui des états capitalistes. Dans notre Communauté en intégrant la femme et l'enfant comme producteur, nous avons largement dépassé ce stade.

Au moment où nous allons discuter, dans nos Journées d'Etude, du problème du mariage, il est bon d'être au courant des récentes modifications aux lois sur le mariage et le divorce en U.R.S.S.

MERMOZ.

Bibliographie :

« *Les Cahiers de l'Economie Soviétique* », n° 1
(Publication de l'Institut d'Etude de l'Economie Soviétique,
16, rue de la Ville-Lévêque, Paris (8^e)).





Le Sabordage de Toulon

27 NOVEMBRE 1942

Si je me permets de revenir sur ces événements tragiques, je veux vous dire pourquoi ; j'ai vécu moi-même l'affaire du sabordage que beaucoup de gens ignorent, je vais vous la raconter sincèrement.

Tout d'abord revenons à l'époque du débarquement des Forces Alliées sur la Terre Africaine. Je me trouve en qualité de Matelot mécanicien, à bord du Croiseur « Marseillaise ». Avec stupéfaction, et joie, l'équipage apprend par la voix des hauts-parleurs la libération de l'Afrique du Nord. Des Hourras s'élèvent aussitôt, les cris de « Vivent les Alliés ! » fusent de toutes parts. Mais cet enthousiasme ne dure pas. Nous apprenons que les troupes allemandes ont franchi la ligne de démarcation et se dirigent vers le sud, donc vers Toulon. Aussitôt des groupes se forment et discutent. Il faut partir, nous devons appareiller, regagner l'Algérie. Mais, hélas ! ce ne sont que des propos en l'air, car nos Chefs se refusent à prendre l'initiative du départ, chose qui à ce moment-là, eut été des plus faciles.

Ce n'est qu'après le coucher du soleil que le mécontentement se généralise. Comme un seul homme, notre équipage se dresse, et demande aux officiers de décider l'appareillage pour l'Afrique du Nord. Nous nous trouvons alors groupés sur la plage avant du bateau. Le Commandant et sa suite se font un passage parmi nous et nous adressent la parole : ils nous promettent de faire leur possible, ils bafouillent, ils ne peuvent agir sans ordres supérieurs. Nous avons le grand tort de nous laisser prendre à leurs vagues promesses.

Notre manifestation fait tache d'huile, et bientôt une vibrante « Marseillaise », s'élève de notre bâtiment et emplît l'air calme de la rade endormie. Le Commandant nous promet que les instigateurs de notre manifestation patriotique ne seront l'objet d'aucune représaille, car d'après lui il y a des « meneurs ». Malgré ces promesses cinq de nos camarades sont débarqués dès le lendemain et incarcérés à la prison maritime. Quelques jours passent, puis une semaine, puis deux, nous nous attendions à quitter cette rade,

menacés par les troupes de la Kriegsmarine qui cernent la ville de Toulon. Du 11 au 27 novembre, nous sommes tenus en haleine, le branle-bas de combat sonne plusieurs fois par jour. Bref, on nous amuse. Le faible espoir qui nous reste d'aller rejoindre la Marine libre s'évanouit, surtout lorsque les mines sont descendues dans les chaufferies et les machines principales.

Dès lors la lâcheté de nos chefs ne fait plus aucun doute. Ils préfèrent voir plutôt notre flotte détruite que luttant contre les Boches. Une note émanant du Ministère de la Marine à Vichy et rédigée à peu près en ces termes est lue à notre équipage : « La situation est grave, le gouvernement du Maréchal Pétain vous donne l'ordre de vous défendre contre toute attaque de quel que côté qu'elle vienne, et si besoin est de vous saborder. »

Le 27, au matin, je prends mon quart à quatre heures trente, le clairon appelle l'équipage au poste de combat. Quelques minutes plus tard une autre sonnerie retentit, ce n'est qu'un bond, tous nous avons reconnu l'appel au poste d'appareillage ; en un temps record tout est paré ; une seule pensée : « Partir vers la Liberté » ! Hélas ! Quelle est notre déception quand les hauts-parleurs hurlent l'ordre que voici : « Parez et Sabordez » . Confusion générale !

Des avions passent à faibles altitudes au-dessus de nous, la D. C. A. tire, les camarades des projecteurs remarquent des croix noires sur le fuselage des avions qui nous attaquent. Des minutes interminables se succèdent, lorsqu'un ordre bref nous fait tressaillir « Sabordez ». Les mines sont amorcées et mises en place, les circulations ouvertes, l'eau s'engouffre avec un bruit infernal, les chaudières explosent dans un vacarme assourdissant, puis petit à petit l'équipage gagne la terre. Des chars s'échelonnent entre les bâtiments de l'Arsenal, et tirent sur mes camarades qu'ils aperçoivent armés. Quelques officiers boches s'avancent en parlementaires. Trop tard ! Cette magnifique escadre gît là, anéantie. Des explosions formidables secouent les carcasses calcinées. Derniers sursauts d'agonie de notre flotte de Toulon - 64 bâtiments sont détruits par la lâcheté d'une poignée d'officiers stupides. Malgré cela des gens prétendent que nous avons remporté là une belle victoire, c'est faux. Evidemment, il est beaucoup préférable que notre flotte se soit sabordée plutôt que de naviguer sous le pavillon à croix gammée. Mais ne croyez-vous pas que si elle avait servi sous le drapeau à croix de Lorraine, elle aurait accumulé des victoires bien plus éclatantes ? La rage me vient au cœur en pensant que ce carnage pouvait être évité si nos officiers avaient compris leur devoir le 11 novembre 1942.

Ces événements sont un exemple pour tous les officiers de notre nouvelle armée. Un homme ayant des responsabilités de Chef doit être capable de prendre des initiatives capitales quand la nécessité s'en révèle.

Officiers de l'Armée de demain, lorsque vous vous trouverez dans une situation équivoque, devant des ordres impossibles à réaliser, pensez au sabordage du 27 novembre 1942.

MANINET.



Les articles paraissant dans « Le Lien » ne subissent aucune censure. Il est toujours possible d'y répondre. Ceux qui paraissent sous la rubrique « Libres-Propos » n'engagent que leurs auteurs.

NOTRE PÂTURE CINÉMATOGRAPHIQUE

On aurait pu croire (il était légitime de le penser) qu'après le remue-ménage de 39-40, les lourdes années d'occupation, la Résistance et la Libération, le génie cinématographique français brillerait d'une étoile moins terne.

Il n'en fut rien ! Hélas, nos espoirs, là comme partout ailleurs furent déçus.

La Résistance fournissait aux metteurs en scènes une matière riche de thèmes nouveaux qui aurait pu être traitée d'une façon magnifique sur l'écran. Or, ils n'ont rien fait ou presque. On s'est contenté de produire certains films à caractères commerciaux évidents (grand tirage) qui, s'ils ont la propriété de fournir à leurs possesseurs d'assez respectables dédommagements, n'ont rien à voir avec l'art cinématographique, et ne sont à la vérité, que d'authentiques navets.

A Valence, nous avons eu, à quelques semaines d'intervalle « Vive la Liberté » et « Peloton d'exécution ». On aurait peu de choses à dire sur le premier, sinon qu'il est un film qui essaye de nous montrer la Résistance sous un faux jour. On y tente d'ailleurs sans succès de faire passer « ceux de la Résistance » pour les cow-boys modernes en quête d'aventures. Certaines scènes les apparentent plus à des hommes d'un gang qu'à d'authentiques maquisards.

Le public, animé d'un légitime courroux, veut manger du « boche ». On comprend très bien qu'on lui en serve en holocauste : un film flattant les passions populaires du moment, n'est-il pas de lui-même un gage de succès ? Seulement pourquoi donc prend-t-on la peine de les travestir ? En ont-ils besoin ? Leur dureté grossière envers les populations civiles, leur langage violent et brutal à l'oreille française sont largement suffisants pour les besoins de la cause.

Un des mérites de Berthomieu dans « Peloton d'exécution » fut d'avoir compris ce côté du problème. Les Allemands qu'il fait manœuvrer dans son film sont des Allemands, ce ne sont pas ces automates saccadés que l'on rencontre dans certains films de propagande

russe, type « Camarade P », « Les Partisans ». Le seul fait qu'ils parlent allemand et non un français « négrisé », nous replonge dans une ambiance que nous avons heureusement quittée il y a près de deux ans. C'est déjà appréciable quand on se place sur le plan de la vérité historique.

« Peloton d'exécution » est une sorte de glorification du double jeu. Or, c'est en ça qu'il est nocif, car on devine toutes les conséquences morales que l'on peut tirer de ce film. L'acceptation du double jeu n'est-il pas une consécration de la lâcheté politique, et de la lâcheté tout court ? Car où commence le double jeu et où finit-il ? La question est posée et demeure sans réponse !

Ce film qui est joué de façon remarquable ne peut se situer que dans la lignée des films d'espionnage type : « Gibraltar » ou même « Marthe Richard ». On ne peut nous le donner comme une œuvre retraçant l'épopée des agents parachutés de la Résistance.

Dans le genre historique ou documentaire, les loupés de taille abondent : Qui a vu « François Villon » et connaît quelques indices biographiques sur la vie de ce poète, est stupéfait de la liberté avec laquelle le metteur en scène a traité le sujet. L'intrigue elle-même ne relève pas la platitude historique de l'ensemble. L'acteur qui incarne François Villon n'est pas le centre d'intérêt du film ; on le suit comme on suit un mauvais guide, c'est-à-dire en ronchonnant et en faisant la mauvaise tête.

Les films policiers avec le populaire René Dary abondent. Les intrigues sont compliquées et très difficiles à suivre. L'action y est parfois intéressante. On regrette cependant que l'acteur principal René Dary prostitue par moment son jeune talent dans la production de films en séries qui n'ont aucune valeur artistique. « Le Carrefour » est d'une bêtise, d'une réalisation absurde, bien que l'idée originelle en était belle.

Les films étrangers, particulièrement américains connaissent un certain succès. Ceci tient à leur perfection technique et à un certain esprit propagandiste qui les inspirent. Ex. : « Les Anges de Miséricorde », « Mission secrète », « La vie privée d'Henri VIII » peut se cataloguer avec François Villon. On connaît comment les Américains traitent les sujets historiques.

On attend avec une certaine impatience « Ivan le Terrible », production soviétique du metteur en scène de « Pierre le Grand ». Ce dernier étant un chef-d'œuvre, on peut penser que ce nouveau film qui passe actuellement à Paris a été conçu dans le même esprit.

Le problème du cinéma est lié au problème du film, car quand on connaît la portée pédagogique et instructive du cinéma, on conviendra qu'il est un instrument de poids dans la vie intime d'un peuple. Toute une jeunesse modèlè son style de vie suivant tel ou tel acteur, telle ou telle actrice. Dans son ensemble, la jeunesse française est intoxiquée par le cinéma. Partant de ce fait le gouvernement ne devrait-il pas prendre les mesures qui s'imposent et censurer impitoyablement tout film qui ne remplirait pas des conditions morales, artistiques et surtout rééducatives préalablement établies.

Si le Cinéma français ne présentait à son public que des films de la classe de « l'Eternel Retour », « Les Visiteurs du Soir » ou même des films dans le genre des « Quatre plumes blanches », il est certain que la mentalité du Français n'aurait qu'à y gagner. On ne

relèvera celle-ci que par un culte des sentiments nobles, culte de l'héroïsme, culte de l'amour. Tout l'étalage morbide que complaisamment on nous étale devant les yeux montre que, s'il existe des criminels de droit commun, il existe également, en France, des gens beaucoup plus dangereux qui sont les fossoyeurs de l'esprit français.

MERMOZ Fils.

PROPOS D'UN MOURRASSIEN IMPÉNITENT

Vent, neige, brouillard, boue, rien ne manquait au tableau...

Nous n'avons pas pu aller jusqu'au plateau en voiture ; pestant et rouspetant (comme tout bon Français), nous avons mis pied à terre au virage de Badoye, et nous avons poursuivi notre route par le raccourci, sous les rafales de neige, sans rien voir du paysage, sac au dos, et bien chargés.

A Mourras, accueil réconfortant, toujours sympathique et souriant de Madame Laurier. La cuisine était chaude et propre malgré les 25 convives qui s'y réunissent quatre fois par jour.

Tableau banal, direz-vous, d'une arrivée du contre-effort en mauvaise saison. J'entends d'ici les ennemis de la campagne en vanter les avantages...

Une heure plus tard, l'équipe descendante du contre-effort refaisait avec moi en sens inverse, ce même trajet, sous les mêmes rafales, dans le même brouillard. La voiture était là qui nous attendait, plus mouillée encore (à l'intérieur !) qu'à notre départ. Car le toit est une véritable passoire. Et nous nous sommes assis sur ces sièges trempés, nous sommes revenus à Valence sous la pluie, et dans l'humidité générale.

Les gars ne se tournent pas les pouces au contre-effort en ce moment. Demandez plutôt à Mlle Appaix si servir 100 repas par jour dans les conditions actuelles représente un repos pour les deux cuisinières.

Voilà un tableau bien noir, allez-vous dire, et tout juste bon à décourager ceux qui vont se suivre à Mourras. Il y a vraiment de quoi jeter l'éponge et se retirer de la lutte.

Eh bien, non, mille fois non.

La bonne humeur règne partout.

Je voudrais pouvoir vous faire sentir le bonheur, la sérénité que m'a procuré cet épisode, parmi d'autres, de la vie à Mourras. J'étais heureux, content ; tous ces petits inconvénients me faisaient mieux apprécier qu'il fait bon vivre, être entre amis, solidaire d'un groupe qui marche vers quelque chose de meilleur.

L'homme a besoin de ces difficultés à vaincre, de ces petites misères à supporter pour mieux apprécier le prix de la vie, mieux sentir la valeur de ses efforts.

Il doit être conscient de son existence, vivre et non se laisser vivre. Chacune de ses expériences, soient-elles pénibles et douloureuses, lui apporte une richesse de plus, et concourt à faire de lui un être plus compréhensif, plus noble, et plus humain.

Et je suis sûr que ces sentiments, mes compagnons de cette relève les partageaient. Obscurément, peut-être, mais offrez-leur d'échanger

cette lutte au coude à coude, cet effort commun au dépassement, pour la vie de facilité et de mollesse que vous trouverez ailleurs, et vous verrez si l'un d'eux hésite un instant.

Il est dans la nature de l'homme d'être fier du travail bien fait, d'une vie propre et digne. Notre société a faussé ces aspirations naturelles, a tout fait pour les rendre ridicules et coûteuses. Sachons revenir à la grande simplicité, la droiture et l'honnêteté qui font de nous des hommes.

ANNETT.

LES PETITES AVENTURES DE LA COMMUNAUTÉ

Dans le train qui emmenait Courtial et Decarli à la Conférence Nationale des Comités d'entreprises... aucune place assise, naturellement !

A Lyon, le compartiment « Réservé » devant lequel sèchent nos camarades dévoile son contenu : deux couples.

D'un seul bond, l'exécution l'emporte sur le scrupule et la délibération, et nos camarades font irruption dans le compartiment, au grand désarroi de ces dames, et un sourire de vainqueur facile les plonge dans un demi-sommeil.

... Le coup sec et classique sur le carreau :

— « Billets, s'il vous plaît ! »

— Les mains cherchent, les mains tendent...

— Un hochement de tête, une sacoche qui s'ouvre, un carnet, un crayon.....

— Des coupures qui vous glissent des doigts avec un air idiot...

— Et 1.300 francs au compte « Profits et Pertes » !... Pour voyager en 2^e classe, avec un billet de 3^e.

*
**

A Paris, une magnifique conférence attire nos délégués « Comment la Révolution se fera-t-elle ? » par le Comité « Jeunes Patrons ». Sujet vraiment captivant auquel Marcel Barbu, Courtial, Decarli et Mme Bouvet se précipitent.

Mais Marcel Barbu est vite repéré par les orateurs qui ne semblent pas très satisfaits de le voir là. La conférence traîne en longueur, le public baille, s'ennuie et s'éclipse tout doucement ; nos délégués s'apprêtent à réveiller tout le monde, quand le Président, complètement perdu, annonce dans une sueur froide, que le dernier métro n'attendra pas, mettant ainsi en fuite les derniers rescapés.

Peut-être, que, Monsieur le Président, avait peur d'une intervention...

— C'est si dur à lâcher le gros morceau !...

*
**

A Lyon, dans un restaurant, deux « durs » de la Communauté, Dudu et Michel, discutent de choses très intéressantes.

On leur apporte un magnifique plat de lentilles sur lequel chacun se précipite.

Et la discussion continue !... lorsque tout à coup, Dudu s'arrête, stupéfait :

- Ma serviette !
— Elle attendait patiemment, bien au chaud, dans son assiette, sous les lentilles !...

JOB

EN CORRECTIONNELLE

La source de mes crimes n'est pas encore tarie... car voilà que j'ai dû comparaître tout récemment devant M. le Juge ! Jusque là, tout s'était arrangé avec l'indulgence des uns et des autres, le Seigneur les aidant ; mais cette fois-ci, l'histoire était dramatique, Dieu même n'y a rien pu, la Justice était seule maîtresse. Jugez donc : circuler sans autorisation sur les routes de France !...

Donc, exact au rendez-vous, selon mes habitudes, je rentre dans la salle du Tribunal. Un vieillard aux cheveux blancs, à la mine peu engageante, se tient debout, la tête basse. Voilà, me dis-je, un condamné pour attentats aux mœurs. Puis ce fut la file des avocats, en grandes robes noires, ces gens qui, avec brio, vous sortent d'embarras pourvu qu'on les paye.

Moi, j'attendais calme, regardait les gendarmes tout de bleu vêtus, pensant être sous peu, entre leurs dures mains !!

Tout à coup, le vieillard à cheveux blancs se saisit d'une sonnette et crie bien fort : « Tribunal ». C'est égal, moi qui croyais à un satire, j'avais donc à faire à un représentant de la justice !...

Les livres s'ouvrent sur les tables, le vieillard s'agite et appelle le premier accusé : c'est une femme, de mine plutôt clocharde, qui se plaint vivement de la conduite de son mari.

— Il rentre saoul tous les soirs. L'autre soir il est rentré tard et m'a rouée de coups.

— Ce n'est pas vrai, hurle le mari, c'est toi quand je suis rentré, t'étais avec Martin, tu triais des haricots.

— Qui est-ce, Martin, interrompt le Juge

— Un pensionnaire, répond l'accusée.

— C'est faux, tu es toujours avec lui, répond le mari belliqueux.

Il fallait en finir, et le mari brutal est condamné à 800 francs d'amende. Furieux, il se tourne vers sa femme :

— « Tu les feras payer au Président de la République ! » et s'enfuit à toutes jambes.

Et ce fut mon tour.

Le vieillard m'appela d'un ton sec, et comme je me tenais debout, la main dans la poche, il me rappela à l'ordre sèchement. Je me raidissais et prenais une attitude de demi-garde à vous face au juge, le parapluie dans la main droite, le béret dans l'autre.

— Vous êtes accusé d'avoir roulé sans autorisation. Le reconnaissez-vous ?

— Oui, Monsieur le Juge !

— Etiez-vous dans la voiture le jour du procès-verbal ?

Alors, là, il me fit rire un peu !... L'auto ne pouvait tout de même pas marcher seule !

La sentence me fut lue ; j'étais condamné à une petite amende.
Le vieillard me fit rasseoir.

.....
Dire que la Grande Justice sort de la bouche de ces gens, j'en ai fort douté....

L'Etat a besoin d'argent et les amendes permettent d'en récupérer.

Mais ce sont toujours, les « petits » qui sont là... les pauvres bougres, ceux qui n'ont pas les « moyens » de s'éclipser avant.

Le vers de La Fontaine est toujours et plus que jamais d'actualité :

« Selon que vous serez puissants ou misérables,
« Les jugements de cour vous feront blancs ou noirs. »

LE FRÈRE

Notre Rayonnement

ECHELON « C I T E »

ACTION POLITIQUE

Voici ce qui s'est passé au sujet de la nomination de M. Barbu, aussitôt après la lettre publiée dans le N° 32.

Le 19 février. Barbu envoyait le télégramme suivant au Président de l'Assemblée Constituante :

« Malgré nombreuses démarches Questure, ministère de l'Intérieur, Préfecture de la Drôme, succession de M. Deval, député « démissionnaire de la Drôme pas assurée. Au nom de nos électeurs, « vous prie de mettre fin d'urgence à cette situation intolérable. « Demande application sans délai article 13, alinéa 2, ordonnance « 17 août 1945. Si pas solution dans délai 48 heures, saisis toute « la presse de ce scandale. Demanderai sanctions contre responsables de cette négligence. »

Marcel Barbu, Successeur Deval.

Le 21, il recevait cette réponse télégraphiée par T. S. F. :

« Démission votre prédécesseur annoncée 12 février seulement « en séance publique a été transmise à Secrétaire Général du « Gouvernement. Il appartient à gouvernement prendre mesures « nécessaires à votre proclamation par Commission de Recensement. Stop. J'interviens près de Ministère Intérieur pour hâter « formalités. »

Le Président de l'Assemblée Constituante.

Le 23, il était averti téléphoniquement par la Préfecture de la Drôme qu'un coup de téléphone de Paris avait provoqué la réunion instantanée de la Commission départementale à la Préfecture et qu'il était déclaré successeur de Deval.

Par ailleurs nous savons qu'il y avait eu un beau chambard à l'Intérieur et que l'on s'était aperçu qu'après la lettre de démission de Deval, qui s'était perdue, le compte-rendu de séance de l'Assemblée, reconnaissant la démission de Deval, s'était, lui, égaré !...

Bref, depuis le 26 février, Barbu siège.

Mais le 11 mars, il n'était pas encore validé, donc n'avait pas le droit d'interpeller ou de déposer un projet de loi.

C'est que la Commission de la Constituante, chargée de sa validation n'avait pas encore vu le cas au bout de 45 jours de vacances du siège... et il y a à peu près pour 20 secondes de travail !

Enfin le 12 mars, la validation est prononcée.

Le même jour, les projets de lois communautaires sont déposés.

Le 14, Barbu intervient pour la première fois, en demandant la discussion sérieuse et complète du problème des sinistrés.

Le 15, il interpelle le matin sur la Reconstruction, l'après-midi sur le problème de l'enseignement.

« L'Avenir de Combovin » contient le texte intégral de la première interpellation qui rappelait quelques idées de bon sens quant aux méthodes actuelles des entreprises et des services de reconstruction. Vous trouverez ci-dessous la reproduction complète de son intervention de l'après-midi.

**INTERVENTION DE M. MARCEL BARBU,
LE VENDREDI 15 MARS 1946, A L'ASSEMBLEE
CONSTITUANTE, AU COURS DU DEBAT SUR
LES ARTICLES 14 ET 24 DE LA DECLARATION
DES DROITS DE L'HOMME**

Il s'agissait de voter sur des amendements tendant à traiter à l'occasion de cette Déclaration, de la structure même de l'enseignement, et du problème des subventions à l'enseignement libre, alors qu'en fait la Déclaration ne peut entrer dans les détails et que le texte accepté par la Commission à l'unanimité maintenait le principe de l'existence de l'enseignement privé selon l'état actuel.

M. Barbu, d'autre part, a décidé de voter contre tout amendement aux textes concernant la déclaration des droits, admis en commission. Ces amendements, ayant pour résultats, sinon pour but, de prolonger les débats, c'est-à-dire la forme provisoire du gouvernement.

La constitution telle qu'elle est conçue ne vaudra que par ceux qui l'appliqueront et en mettront au point les principes généraux. Ce dont il s'agit, c'est donc au plus vite d'avoir un gouvernement et une assemblée en état de gouverner.

C'est à ce gouvernement que pourra être posée la question du

statut de l'enseignement, comme aussi toutes celles que posent actuellement les auteurs des amendements innombrables.

Voici le texte intégral de l'exposé de M. Barbu (J. O. du 16-3-46)

M. Marcel Barbu : Mesdames, Messieurs, désireux d'organiser rationnellement le débat en cours, M. le Président nous a demandé hier d'entendre successivement des orateurs « pour » et des orateurs « contre » les amendements. M. le Président avait oublié une catégorie d'entre nous, ceux, qui, au fond, ne sont ni pour, ni contre, ceux qui pensent tout simplement que nous sommes à côté de la question. C'est à ce titre que j'ai demandé la parole.

Comme une telle déclaration pourrait inspirer aux auteurs du projet en cause quelque méfiance, je me dois, n'étant membre de cette Assemblée que depuis quelques jours, donc inconnu, de déclarer que je suis chrétien, catholique, et père de huit enfants. Ceci me donne je crois quelques titres à participer à un tel débat.

Sur le plan politique, je suis indépendant, mais dans le sens révolutionnaire du mot, le seul que puisse, en fait, admettre un chrétien. Mon passé, connu de quelques membres de l'Assemblée, mon adhésion même au groupe des Républicains et Résistants — au nom duquel je ne prétends pas parler en ce moment, puisque je vous ai dit que j'étais catholique tandis que ce groupe ne l'est pas spécifiquement — ne permettront pas de douter de l'esprit dans lequel j'interviens et des titres que j'ai à une telle intervention.

Je ne connais pas la technique des débats de cette Assemblée, ni les règles de ce qu'on nomme ici la courtoisie et que je suis tenté de nommer beaucoup plus volontiers l'art de dire ce que l'on veut dire sans avoir l'air de le dire. Qu'on veuille donc bien m'excuser si je semble par moments, manquer de respect dans la forme : je n'ai l'intention de blesser absolument personne.

Mais il n'est pas question ici de littérature, il est question de bon sens.

Nous n'avons pas de temps à perdre. Je suis en cela d'accord avec M. Duclos. Il nous faut à tout prix sortir le plus rapidement possible du provisoire. Nous n'avons pas de message nouveau à apporter au monde en l'état actuel des choses. Ne faisons donc pas tant de bruit, ne discutons que sur les problèmes qui se posent et non sur des épouvantails que nous fabriquons de toutes pièces.

Actuellement, de quoi s'agit-il ? Du vote des articles de la Déclaration des droits de l'homme qui maintiennent en fait, le statu quo en matière d'enseignement. Si j'ai bien compris l'article sur lequel s'est faite l'unanimité en commission, c'est bien ce que je puis affirmer.

Je vois là un résultat appréciable pour les défenseurs de l'enseignement libre, qui, je dois le dire en passant, ne sont pas toujours les défenseurs de la liberté de l'enseignement. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

M. Duclos l'a fort justement dit « en fin de compte, en l'état actuel des choses, tout dépendra de l'Assemblée qui votera les lois et du gouvernement qui les appliquera ». L'important est de voter

rapidement une Constitution aussi acceptable que possible. C'est tout ce qu'il est permis d'espérer pour l'instant. Puis, utilisons, le peu de temps qui nous restera à mettre sur pieds un régime de consultation du pays aussi juste que possible, avec l'espoir de voir siéger dans cette enceinte une Assemblée en mesure de gouverner.

Si nous réussissons en cette tâche, nous aurons déjà bien mérité de la patrie. Evitons, par conséquent, de donner l'impression, par l'accumulation d'amendements, qu'on désire surtout chercher à retarder le vote de cette Constitution. On pourrait croire à de l'obstruction.

Qu'il me soit à présent permis de dire quelques mots à mes coreligionnaires, à mes frères catholiques. Je m'excuse devant les matérialistes de cette Assemblée si ce n'est pas dans la règle du jeu.

L'école libre est de l'ordre des moyens. L'école libre n'est pas un but. Le but pour les chrétiens, c'est de faire de leurs enfants des chrétiens. Si le moyen est autre que l'école libre, mon Dieu ! il n'y aura pas à verser de nombreux pleurs sur l'école libre. (très bien, très bien, à gauche).

Ce moyen, est, de nos jours, très certainement un mauvais moyen.

Je vais tenter de le prouver.

Les ennuis qu'il provoque sont plus grands que les bienfaits qui en découlent en l'état actuel des choses, témoin, premièrement, le temps que nous perdons en de vaines discussions (exclamations à droite et au centre) et les crises que nous risquons à partir de ces divisions ; deuxièmement, parce que, permettez-moi de le dire, dans l'état actuel des choses il est permis de faire bien des réserves quant à son efficacité.

M. le Chanoine Félix Kir : Lesquelles ?

M. Marcel Barbu : Je vais vous donner un exemple

Vous n'ignorez pas, messieurs les catholiques, qu'il existe d'autres chrétiens que vous : les protestants J'ai eu, de par mes fonctions, à contrôler l'activité respective de groupes protestants et de groupes catholiques. Je suis, je le répète, catholique. J'ai dû, à ma courte honte, constater que les protestants connaissaient beaucoup mieux leur religion que les catholiques. (Plusieurs voix au centre et à droite : La question n'est pas là !)

M. Marcel Barbu : Je vous ai écoutés quand vous parliez ; faites-en autant quand je parle. Il vous sera loisible de me répondre.

Or, à ma connaissance, il n'existe pas, ou très peu, d'écoles libres protestantes Il est, pour des chrétiens, d'autres moyens d'enseigner le christianisme à leurs enfants que de se battre au sujet de cette affaire d'école libre. Il y a notamment un moyen très efficace, qui consiste à donner l'exemple à ses enfants. Or, dans bien des cas, il faut en convenir, les chrétiens se déchargent sur l'école du soin de faire de leurs enfants des chrétiens, mais se soucient fort peu de leur donner l'exemple (très bien, très bien, et rires à gauche).

M. André Mutter : C'est un sermon de carême.

M. Marcel Barbu : Il vous est bien nécessaire, messieurs les catholiques (interruptions à droite et au centre).

M. le Président : Veuillez permettre à M. Barbu de s'exprimer ; il en a le droit comme chacun de vous.

M. Paul Verneyras : C'est de la provocation.

M. Marcel Barbu : Naturellement. Ceux qui ne sont pas de votre avis sont des provocateurs.

M. le Président : Exprimer son opinion n'est pas une provocation

M. Marcel Barbu : Dans ce cas, Messieurs, vous êtes des provocateurs depuis deux jours.

M. le Président : Je vous prie de ne pas répondre aux interrupteurs.

M. Daniel Boisdon : Ne vous laissez pas impressionner.

M. Marcel Barbu : Je ne me laisse pas impressionner, mais je veux être écouté.

On a voulu hier, faire état, des héros de l'école libre. C'est un fait : l'école libre, comme les autres, a donné naissance à des héros. Personnellement, je fais partie de ceux qu'on a appelé les « morts vivants ». Je reviens de Buchenwald, comme beaucoup d'entre vous ; on y mourait tous les jours. J'ai vu des gens mourir, mais jamais pour l'école libre ou pour l'école laïque : tous mouraient seulement pour la France (vifs applaudissements).

Chrétiens, mes amis, vous avez le droit de vouloir faire de vos enfants des chrétiens, et personnellement, je le veux pour les miens. Mais utilisez un autre moyen, puisque celui-ci n'est pas de circonstance et pourrait certainement, avec un peu d'imagination, être remplacé par des procédés plus efficaces, sans que pour autant nos dogmes soient en cause.

La thèse actuellement défendue par nos camarades communistes est, en fait, parfaitement soutenable. Il en est d'autres exemples, dans la société de nos jours, sur le plan physique en particulier.

Vous admettez fort bien que l'Etat garantisse à tous les citoyens ce minimum qu'est l'hôpital. Souhaitons qu'il soit amélioré ; mais enfin l'Etat garantit ce minimum. Cela n'empêche pas les cliniques d'exister. Celui qui veut en user, peut le faire, mais à ses frais.

Personnellement, je ne vois aucun inconvénient à ce dualisme, au contraire. Et je souhaite, que nous, catholiques, si nous voulons plus que ce que peut dispenser l'école laïque que nous désirons neutre, nous nous entendions pour créer des cours, efficaces ceux-là, dans lesquels nos enfants apprendront les rudiments du christianisme, la religion chrétienne. Le texte proposé par la commission ne s'oppose en rien à une telle solution.

Si un jour la France est Chrétienne — elle est malheureusement loin de l'être — peut-être toutes les écoles seront chrétiennes parce que les Français n'en voudront pas d'autres. Mais ce n'est pas encore le cas. (interruptions à droite et sur divers bancs du centre)

Pour arriver à ce résultat, il faut conseiller aux chrétiens d'être les meilleurs, les plus justes, les plus vrais, les plus fraternels. Et il faut reconnaître, qu'actuellement, il n'en est pas toujours ainsi. (exclamations à droite et sur divers bancs au centre)

C'est une nouvelle provocation. Messieurs (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs).

Vos interruptions ne me font pas peur ! Elles ne me sont même pas désagréables.

Je m'adresse donc à ceux de nos collègues qui ont déposé des amendements. Ils savent fort bien qu'ils ne seront pas acceptés, et nous n'aboutirons qu'à perdre du temps.

Ce n'est pas votre opinion, mais j'ai bien le droit d'exprimer la mienne.

Je demande donc avec insistance aux auteurs des amendements de les retirer. ce qui mettrait un terme aux débats, et nous ferait gagner quelques heures. Ce ne serait déjà pas si mal (interruptions à droite et sur divers bancs du centre).

Vos protestations me font croire que vous attachez quelque importance à ce grand dada de l'école libre (rires et exclamations à droite et sur divers bancs au centre).

Quand je vais au fond des choses, quand j'examine exactement le problème — je vous le dis en toute sincérité — je ne puis que conclure que peut-être les partis qui chevauchent ce cheval de bataille ne s'y cramponnent avec tant de vigueur que parce qu'il constitue la pièce maîtresse de leur programme. S'ils avaient satisfaction sur ce point, ils seraient peut-être bien embarrassés ensuite pour justifier leur existence.

Ne faisons point de l'éducation de nos enfants un tremplin électoral (interruption au Centre et à droite).

C'est en tout cas l'impression que vous donnez (nouvelles interruptions sur les mêmes bancs).

M. Maurice Schumann : C'est une question de conscience, ce n'est pas une question électorale.

M. Marcel Barbu : Vos interruptions me sont infiniment agréables

Je sais bien qu'on n'a pas l'habitude de vous dire toujours la vérité, et pour une fois qu'on vous l'a dit, vous protestez (nouvelles interruptions sur les mêmes bancs).

C'est mon opinion, j'ai le droit de l'exprimer.

Enfin, je donnerai un dernier conseil, comme c'est mon droit, à mes camarades catholiques de l'Assemblée et par-dessus leurs têtes, puisqu'ils ne veulent pas m'entendre, aux catholiques de ce pays qui, eux, peut-être m'entendront.

Au lieu de passer votre temps à combattre les communistes et à chercher le terrain sur lequel vous pourrez vous battre avec eux.. (interruptions à droite et sur divers bancs au centre).

Il faut croire que cette affirmation a du vrai, puisque vous protestez ! (nouvelles interruptions sur les mêmes bancs !) Vous ne faites guère preuve de cette courtoisie dont vous parliez tout à l'heure.

M. Joseph Lecacheux : Ne vous plaignez pas.

M. Marcel Barbu : Au lieu de passer votre temps à attaquer les communistes, essayez plutôt de passer votre temps à comprendre, car j'ai l'impression que vous les comprenez mal et que vous arrivez à leur faire dire des choses qu'ils n'ont jamais dites.

Je livre ces quelques réflexions à vos méditations et j'espère que vous en tirerez profit. (Applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche).

Paris, le 26-2-46.

DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

PREMIERE LETTRE

Mes chers Compagnons,

Je ne sais pas pourquoi, je n'ai pas pu vous dire, avant mon départ, ce que j'avais sur le cœur tant j'ai senti que pour vous; surtout l'immense masse des nouveaux, c'était un jour comme les autres. J'ai pensé qu'enfin de compte c'était bien ainsi.

Nous venons cependant d'entrer tous ensemble, dans une phase nouvelle, énorme peut-être.

Je ne suis ici que votre représentant et celui des 26.000 Drômois qui nous ont compris. C'est une chose que je sens fortement à présent que je suis seul ici dans ce grand palais.

Ça ne vous fait rien à vous, les vieux Compagnons du début, ceux d'octobre 42, de Février 43, de Mourras..... ?

Nous avons marché droit. Il nous faut continuer.

Pour que je puisse ici foncer, il faut que je sois certain qu'à Valence chacun assume sa tâche parfaitement. C'est votre travail à tous, Anciens et Nouveaux.

Je vous dis toute mon affection, ma confiance. Tout doucement nous la ferons la révolution, la vraie, celle des protos.

A bientôt.

Signé : M. BARBU.

Vous avez de la chance de lutter au coude à coude. Si vous tombez on vous ramasse. Ici, si je tombe, tout le monde me marchera dessus. L'amitié, l'unité, etc... semblent très douteuses dans ce monde-ci.

CHEZ LES ETUDIANTS DE H. E. C.

Mercredi 27 février, 16 h. 15, un amphithéâtre où 200 étudiants s'échauffent : « Sacrebleu, il devrait être là ! » — 16 h. 16 — 16 h. 17 — à l'amphi, ça hurle ! 3 minutes de retard !...

Tous ces gars sont installés pour entendre Barbu.

Quelques-uns sont violemment opposés ; la lettre aux jeunes

bourgeois, affichée, a cogné. Certains sont là pour blaguer. Cette histoire de communauté leur apparaît comme un truc à la Ferdinand Lop. La plupart, tout de même, déjà informés, viennent pour avoir des précisions.

16 h. 19, je sors encore une fois de l'Ecole... et enfin ! sur la place Malesherbes, pointe Barbu — 16 h. 20, nous entrons dans l'amphi.

Je tremblais violemment, me rappelant Dieulefit, ou encore les tests lors de mon passage à la Communauté. Quel beau test, en effet, de venir une heure plus tard ou pas du tout, pour voir comment je me serais débrouillé tout seul ! Mais en deux minutes, tout est réglé, Barbu a conquis son auditoire, à qui jamais un conférencier n'a parlé aussi directement. Les questions se pressent et l'on est obligé pour ne pas se disperser de convenir que ceux qui auront des questions à poser, les noteront et les poseront à la fin, beaucoup de celles posées devant être résolues au cours de l'exposé lui-même.

Et la conférence dura jusqu'à 18 heures.

De temps à autre, un étudiant sortait pour passer un examen, et rentrait un quart d'heure après.

A 18 heures, il y eut un premier départ de 70 à peu près. On se resserra pour poser de nouvelles questions et écouter de nouveaux développements. A 19 h., deuxième départ : ce sont ceux qui mangent à l'école. Nous restons une trentaine autour de Barbu.

19 h. 30, 20 h., 20 h. 30, « Barbu, c'est l'heure d'aller à la conférence de la Fédération ». A 21 heures seulement, et parce que je le demandais aux copains nous sortîmes de l'école. Mais la conférence continue dans la rue. Jamais dans les annales de l'école on avait vu cela. A 21 h. 30, nous arrivâmes à la Salle des Sociétés Savantes pour entendre la fin de l'exposé de Gustave Thibon, sur la Communauté agricole. Un citoyen, outré de ce que nous nous communiquions nos impressions, nous dit : « La conférence est là-devant » et s'attira la réplique de B... « Faites attention qu'elle ne soit derrière, à présent. » En effet, on ne nous disait pas, devant, comment faire de pareilles communautés, et c'est bien de derrière que la réponse aurait pu venir. Mais patience, les temps sont proches !...

LUCIEN PFEIFFER.



PRIX : 30 FRANCS

ABONNEMENT : 1 an 350 frs

Compte Chèque Postal : Paris 401054

41, Rue Montplaisir - VALENCE